



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

La transition écologique à Boulogne-Billancourt

INTRODUCTION

Nous habitons une ville résolument durable, qui dès 2008, a adopté une approche globale **en interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires** dans l'espace public. **L'impact de cette décision sur la biodiversité** se révèle bénéfique : de nouvelles espèces se sont installées avec par exemple 23 espèces d'oiseaux (rouges-gorges, faucons crécelles, rossignols, mésanges, mouettes rieuses, etc.) dans le quartier Seguin-Rives-de-Seine et 22 espèces de poissons recensées en amont et en aval de l'île Seguin (ablettes, anguilles, brochets, gardons, perches, truites de rivière, etc.).

Ce premier acte fort, 6 ans avant la loi dite « Labbé » du 6 février 2014 qui encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national, nous a permis de prendre le chemin de la décarbonation.

Dès 2008, un vaste chantier de **rénovation de l'éclairage public** a été entrepris, dans le cadre d'un partenariat public privé de 108 M€ sur 20 ans et le **chauffage de nos bâtiments municipaux** a été intégré dans un marché global de performance et d'exploitation « MTI GER » de neuf ans.

Nous avons pu constater cette année 2022, en pleine crise énergétique, combien cette politique de sobriété et plus encore d'efficacité énergétique a été opportune.

2008 est également une année clé pour l'engagement de notre intercommunalité en faveur du développement durable qui a créé l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat-GPSO Énergie. Parallèlement à la création en 2010 de GPSO issue de la fusion des communautés d'agglomération Val de Seine et Arc de Seine, GPSO adopte en 2011 son Agenda 21 et le premier plan Climat 2011 -2019.

En 2010, c'est le développement des énergies renouvelables, qui a occupé nos équipes, avec le développement de la géothermie dans le réseau de chauffage urbain et l'exploitation de la chaleur fatale dans l'opération Seguin-Rives-de-Seine.

Ainsi dans ce quartier, **80 % de l'eau refroidie et 35 % de l'eau chaude sont produites par de la géothermie. Le réseau permet de fournir à l'ensemble du quartier du Trapèze du chaud et du froid innovant qui utilise à 65 % les énergies renouvelables**, dont 35 % issus de la valorisation énergétique des déchets ménagers du centre d'incinération Isséane du Syctom et 30 % issus de la géothermie.

Alors que ces techniques deviennent de plus en plus courantes, Boulogne-Billancourt était véritablement précurseur. En 2011, l'opération Seguin-Rives-de-Seine est donc récompensée par le palmarès **EcoQuartier dans la catégorie « performances écologiques-mention innovation »**.

En 2013, le quartier du Trapèze est aussi parmi les premiers de France à obtenir le Label Eco-Quartier décerné par l'État, grâce au système de géothermie mais également à sa **gestion des eaux** sous le parc Billancourt, de 7 hectares : limitation de l'impact des inondations et récupération des eaux de pluies pour l'arrosage avec un tri-réseau séparatif des eaux pluviales.

Dans ce quartier, tous les logements et les bureaux ont le label THPE (Très haute performance énergétique) avec un **coefficient de consommation énergétique inférieur de 20 % par rapport au niveau de référence**. Les bâtiments de certains îlots respectent des exigences encore plus audacieuses comme la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation), qui impose une consommation inférieure ou égale à 65 kWh/m²/an, soit **4 fois moins que la réglementation thermique actuelle**.

En 2021, les élus de Grand Paris Seine Ouest approuvent le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2025**. De plus, la politique de sobriété énergétique de GPSO, obtient la labellisation « **Territoire engagé climat-air-énergie** » par l'Agence de la transition écologique (Ademe), qui a ainsi salué notre objectif de réduction de 14% de la consommation énergétique des bâtiments présents dans les 8 communes du territoire à l'horizon 2025 et de viser la neutralité carbone en 2050.



L'année 2022, a permis de nombreuses avancées qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la transition écologique et énergétique.

→ Un nouveau projet de territoire a été défini dans le cadre du Plan d'Urbanisme intercommunal (PLUI). Le Plan d'aménagement de développement durable (PADD) affirme l'expression d'une vision commune du territoire de GPSO. Ces deux documents nous permettront d'adapter nos règles d'urbanisme et d'aménagement à la nécessaire transition écologique, pour les 10 à 15 prochaines années.

→ Le périmètre géographique de la délégation réseau urbain de chaleur et de froid a été étendu pour permettre le raccordement de l'Hôpital Ambroise Paré et des EHPAD les Abondances et du Rouvray, mais également d'intégrer les extensions du réseau sur les quartiers Silly Gallieni et Parchamp – Albert Kahn.

→ Une mission d'assistance est confiée à la Société Publique Locale Seine Ouest Aménagement (SPL SOA) afin de mener des études de préfiguration relatives à la création d'un outil du développement local en vue d'assurer la transition écologique et énergétique.

En décembre, notre Ville a présenté son plan sobriété énergétique et la charte d'engagement EcoWatt RTE.

→ En mars, la Ville a ouvert la Maison de la Planète, située au cœur du quartier du Pont-de-Sèvres, dans une ancienne école réaménagée de 1430 m², avec une cour intérieure de 854 m². Ce nouvel équipement public, entièrement dédié à la transition écologique, propose des conférences, expositions, conseils pratiques, aux familles, élèves de nos établissements scolaires, associations, entreprises ...



La Maison de la Planète, est un lieu :

- D'échange entre toutes les institutions, associations et entreprises œuvrant dans le domaine de l'environnement et de l'économie circulaire,
- D'apprentissage, d'expérimentation et d'éducation à la transition écologique,
- De propositions concrètes pour réduire l'impact des activités de l'homme sur notre planète,
- Un lieu d'accueil d'entreprises s'inscrivant dans l'économie circulaire.



Ce lieu vivant, en mouvement, est un accélérateur de la transition écologique qui accueille :

→ **Un Guichet unique** : pour être conseillé et orienté vers l'ensemble des aides publiques et dispositifs existants liés à la transition écologique (Ville de Boulogne-Billancourt, Grand Paris Seine Ouest, Département des Hauts-de-Seine, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, État) et visant à réduire l'impact de nos activités sur le climat (demande de subvention pour l'achat d'un vélo électrique, travaux de rénovation énergétique, composteur, etc.)



→ **Un Low-Tech Lab** : espace dédié à la réparation, la sobriété et aux Low-tech, ces technologies utiles, accessibles et durables, accueille : une exposition permanente sur l'Habitat Low Tech pour tout connaître et l'adapter chez soi, un espace d'échanges et un atelier de bricolage ouvert à tous sur inscription pour apprendre à réparer plutôt que jeter avec des outils et machines mis à disposition.



→ **Une Recyclerie sportive** : une boutique solidaire qui collecte le matériel de sport, le répare et le remet en circulation.

→ **Un atelier de co-réparation** (vélo, trottinettes...) : pour apprendre à réparer soi-même son vélo, sa trottinette, ses rollers ou son skateboard et effectuer des gestes simples pour participer à son entretien régulier.



→ **Un atelier de bricolage** : de nombreux établis et un équipement complet



→ **Un espace d'ateliers, de conférences, de débats, d'expositions et d'événements pour tous les publics** : établissements scolaires, familles, associations, entreprises...

→ **Une cour végétalisée** : 854 m² de cour aménagée en îlot de fraîcheur, dont la surface végétale a été multipliée par 3 avec plus de 1410 végétaux plantés, préfiguration des aménagements des cours végétalisées de nos écoles et dans laquelle est pratiquée de l'agriculture urbaine. Une grainothèque est également à libre disposition.



OBJECTIF :

Il s'agissait de créer un véritable service public dédié à la transition écologique pour permettre à chacun, vivant dans une zone urbaine dense, de trouver des idées, des moyens et des clefs, pour une approche concrète et pratique de l'écologie : information (salariés, élèves, retraités...) ; accompagnement dans les démarches avec le guichet unique (subventions pour travaux de rénovation énergétique, achat d'un vélo à assistance électrique...) ; enseignement au travers de dizaines d'ateliers, expositions, conférences....

Une réponse à un besoin existant :

La Maison de la Planète est un équipement qui répond aux besoins d'informations et d'actions concrètes d'une population résidant en zone urbaine dense, qui a largement pris conscience, comme dans l'ensemble du pays, des conséquences des actions humaines sur le dérèglement climatique.

Pour qui :

Tous les publics : enfants des écoles, collèges et lycées, familles, entreprises, salariés, retraités, associations, institutions, collectivités territoriales, etc.

Une véritable politique, particulièrement importante cet hiver :

La Maison de la Planète est un véritable service public pour porter notre politique de transition écologique. C'est un outil majeur pour une approche concrète et pratique de l'écologie, pour passer à l'action, avec ses possibilités et ses contraintes.

Premier bilan chiffré :

En 9 mois d'existence, la Maison de la Planète compte déjà 17 000 visites au travers de 400 conférences et ateliers, la consultation de son guichet unique environnemental ou la fréquentation de la Recyclerie sportive.

Projets et perspectives :

L'exposition sur l'habitat Low Tech en milieu urbain dense permettra aux Boulonnais de mettre en œuvre, grâce aux idées, recettes et conseils présentés, des actions concrètes et simples au quotidien, à la maison.



Depuis 2019, les Départements des Hauts de-Seine et des Yvelines ont mis en place une stratégie d'innovation urbaine pour faire émerger des projets et positionner l'Ouest francilien comme territoire leader de la ville de demain. **Le Prix interdépartemental de l'innovation urbaine** récompense des communes et intercommunalités des Hauts de-Seine et des Yvelines dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Ces innovations visent à améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants. Le 12 octobre dernier, notre ville est récompensée pour la végétalisation du parvis de l'école du Numérique et pour la Maison de la Planète.



Remise des prix de l'innovation urbaine par Georges Siffredi, président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, à Marie-Laure Godin, adjointe au maire chargée de l'Urbanisme et vice-présidente du Département, le mercredi 12 octobre à Port-Marly, en présence de Gérard Larcher, président du Sénat

Le présent rapport prend également en compte la politique environnementale menée dans le cadre de notre Plan Climat Air Énergie Territorial, déclinée en **6 axes stratégiques** et ses 19 actions opérationnelles.

1. Contribuer localement à diminuer les émissions de gaz à effet de serre

- 1) Planifier la transition énergétique par la réalisation d'un Schéma Directeur de l'Énergie
- 2) Renforcer le conseil et la mise en réseau des acteurs sur la maîtrise de l'énergie
- 3) Financer et accompagner les projets de rénovation énergétique des copropriétés et ménages fragiles

2. Un territoire résilient qui veille à la qualité de son cadre de vie

- 4) Intégrer les enjeux du changement climatique dans les projets de construction et d'aménagement
- 5) Valoriser la nature dans l'aménagement et la gestion des espaces publics
- 6) Réduire la vulnérabilité des acteurs du territoire au risque climatique

3. Améliorer la qualité de l'air par des transports moins polluants

- 7) Encourager les nouvelles mobilités
- 8) Développer les mobilités décarbonées
- 9) Adopter une stratégie pour améliorer la qualité de l'air

4. Consommer mieux, jeter moins

- 10) Réduire la production de déchets
- 11) Valoriser les déchets et en optimiser le traitement

5. Mobiliser les habitants et les acteurs locaux autour d'une dynamique collective à « énergie positive »

- 12) Permettre l'association des citoyens dans la mise en œuvre du Plan d'Actions du PCAET
- 13) Inciter les comportements éco citoyens
- 14) Valoriser et soutenir les initiatives locales durables
- 15) Porter une «Charte d'engagement du Plan Climat» des acteurs socio-économiques du territoire

6. Renforcer l'exemplarité d'une administration engagée pour l'environnement

- 16) Poursuivre et amplifier la démarche de marchés publics écoresponsables
- 17) Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion du patrimoine de la collectivité
- 18) Impliquer l'ensemble des agents dans la démarche Plan Climat
- 19) Observer et piloter financièrement le développement durable

Ce présent rapport de la Ville sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2022 est articulé en six grands axes :

- I. Valoriser la Nature et la biodiversité en Ville
- II. Mieux consommer, réduire et valoriser les déchets
- III. Encourager la mobilisation de tous
- IV. Renforcer la transition énergétique
- V. Améliorer la qualité de l'air et développer une mobilité propre
- VI. Poursuivre l'engagement de l'administration durable et innovante

Son contenu est présenté en 62 actions engagées cette année avec nos partenaires :

Nos partenaires territoriaux :

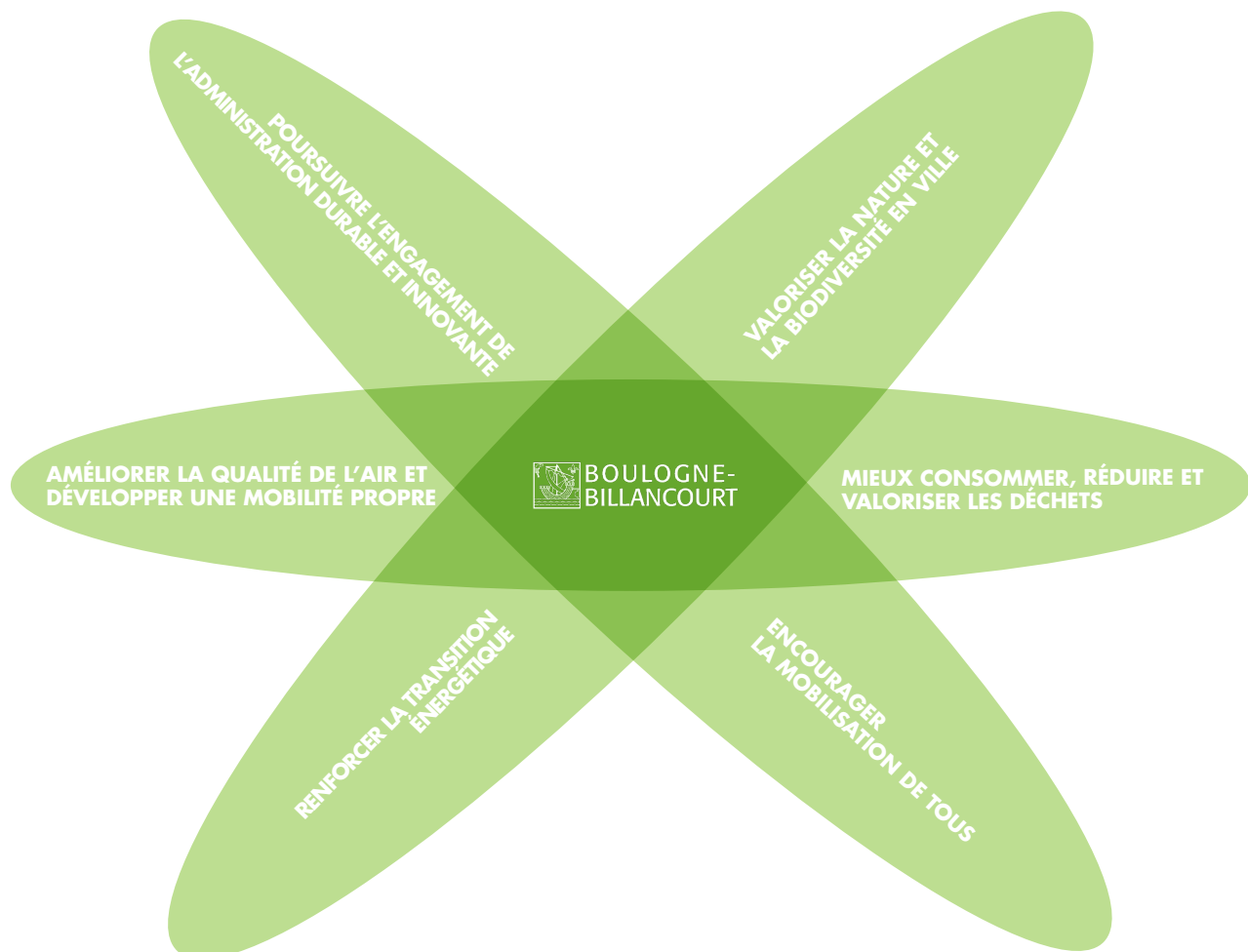
La Région Île-de-France, le Département des Hauts-de-Seine, l'Établissement Public Grand Paris Seine Ouest, la Société Publique Locale « Val-de-Seine Aménagement », l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, la Maison de la Nature et de l'Arbre, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Boulogne-Billancourt Sport Développement ».

Nos partenaires institutionnels et associatifs :

Le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC), Le SYndicat mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères (SYCTOM), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF), le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF)...

La Fondation 30 millions d'amis, SPA, WWF, OPIE, l'AMAP, la Ruche Qui Dit Oui, Action Contre la Faim, l'École Comestible, le Low Tech Lab, La Recyclerie sportive, le Repair Café, l'Outil en Main, La Fresque du Climat et les Fresques amis, Greenlandia.

Le Conseil Économique Social et Environnemental Local, missionné sur la réflexion **d'indicateurs dans le cadre de l'établissement de ce rapport annuel** sur la situation de la Ville en matière de développement durable, a permis d'y préciser certaines données.



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

L'ANIMAL EN VILLE
SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022
de 11h à 19h

parlons par le chatteur Dave et animé par Néez Lablanc, journaliste-vétérinaire

Parc Rothschild
3, rue des Victoires

1^{re} édition

P.10



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Soyez acteurs de votre cadre de vie !

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS

MARNES-LA-COQUETTE
LUNDI 17 OCTOBRE 2022
10H30 - 12H30
DES HALLS GELLES

PLU
SEINE
OUEST

P.21



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. VALORISER LA NATURE ET LA BIODIVERSITE EN VILLE.....	8
1. BOULOGNE-BILLANCOURT LABELISEE POUR SA POLITIQUE EN FAVEUR DE LA CONDITION ANIMALE.....	10
2. DES CHEVAUX DE TRAIT POUR DEBARDER LES ARBRES AU PARC ROTHSCHILD.....	11
3. LE PLAN DE GESTION ECOLOGIQUE A L'ECOLE DES SCIENCES ET DE LA BIODIVERSITE.....	12
4. LABEL VILLE FLEURIE, LABEL ECO JARDIN, DESIMPERMEABILISATION ET RENATURATION DES SOLS.....	13
5. LE SCHEMA DIRECTEUR 2021-2026 DES PARCS ET JARDINS.....	14
6. JARDINER MA VILLE.....	15
7. LA COUR D'AGRICULTURE URBAINE DE LA MAISON DE LA PLANETE ET SA GRANOtheQUE.....	16
8. LA POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DES ILOTS DE FRAICHEURS AVEC LE CONTRAT EAU, TRAME VERTE ET BLEUE CLIMAT.....	17
9. LES TRAVAUX DE VOIRIE.....	18
10. L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DE L'EAU.....	19
11. LE REFERENTIEL D'AMENAGEMENT DURABLE.....	20
12. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES.....	21
13. LES PROJETS D'AMENAGEMENT VERTUEUX DANS LE PARC SOCIAL.....	22
II. MIEUX CONSOMMER, REDUIRE ET VALORISER LES DECHETS.....	23
14. L'AMAP ET LA RUCHE QUI DIT OUI DE LA MAISON DE LA PLANETE.....	23
15. L'ECOLE COMESTIBLE.....	24
16. L'ALIMENTATION DURABLE DANS LES CUISINES DE NOS CRECHES ET DANS LES CANTINES DE NOS ECOLES.....	25
17. L'HABITAT LOW TECH.....	26
18. L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	27
19. LE REPAIR CAFE DE LA MAISON DE LA PLANETE.....	28
20. L'OUTIL EN MAIN A LA MAISON DE LA PLANETE.....	29
21. LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA) 2022-2028.....	30
22. L'OFFRE DE COMPOSTEURS.....	31
23. LE TRI SELECTIF.....	32
24. LE TRI DES DECHETS ALIMENTAIRES.....	34
III. ENCOURAGER LA MOBILISATION DE TOUS.....	35
25. LA MAISON DE LA PLANETE POUR QUE CHACUN PUISSE REDUIRE DANS SON QUOTIDIEN, SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.....	35
26. LES ECOLES LABELISEES E3D.....	37
27. LES TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS ET LE JARDIN GEORGETTE BOEUF.....	38
28. L'INITIATIVE CLIMATIQUE DE GREENLANDIA.....	39
29. LE BUDGET PARTICIPATIF DES JEUNES.....	40
30. LA COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE DES CONSEILS DE QUARTIER.....	41



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Comment réduire nos déchets ?

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE
DU 12 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2022

Donnez votre avis, partagez vos idées et votez pour les meilleures propositions sur jeparticipe.seineouest.fr

PLAN CLIMAT
SEINE OUEST

P.30



31. LE SEMI-MARATHON DE BOULOGNE-BILLANCOURT, UN EVENEMENT ECORESPONSABLE.....	42
32. LE DEFI FAMILLE 2023 DE LA MAISON DE LA PLANETE.....	43
IV. RENFORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	44
33. LE SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES.....	44
34. FOCUS SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC.....	45
35. FOCUS SUR LE DEPLOIEMENT DE LA GEOTHERMIE.....	46
36. FOCUS SUR LE BIOGAZ.....	47
37. FOCUS SUR LA CHALEUR FATALE.....	48
38. LE DECRET TERTIAIRE APPLIQUE AUX BATIMENTS MUNICIPAUX ET LES CAPTEURS DE CO ² DANS LES ECOLES...49	49
39. MIEUX INFORMER LES HABITANTS AVEC LE GUICHET UNIQUE DE LA RENOVATION DE L'HABITAT : SEINE OUEST RENOV' ...50	50
40. « LA MALLETTE À ENERGIE POSITIVE » DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE.....	53
41. LE DISPOSITIF NATIONAL ECO WATT DANS NOTRE APPLI BB 92100.....	54
42. LA CHARTE D'ENGAGEMENT CLIMAT ENERGIE DES ENTREPRISES.....	55
V. AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR ET DEVELOPPER UNE MOBILITE PROPRE.....	56
43. LE DEVELOPPEMENT DE TOUTES LES MOBILITES DECARBONEES.....	56
44. LA TARIFICATION PREFERENTIELLE.....	56
45. LES RECHARGES DE VEHICULES ELECTRIQUES.....	57
46. L'AUTOPARTAGE.....	58
47. LES TRANSPORTS SCOLAIRES.....	59
48. LA SECURITE ROUTIERE DANS LES ECOLES.....	59
49. LA ZONE A FAIBLES ÉMISSIONS.....	60
50. LA LOGISTIQUE URBAINE.....	61
51. LA LIGNE 15 DU GRAND PARIS EXPRESS.....	61
52. LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC ET LES ETATS GENERAUX DE L'ESPACE PUBLIC.....	62
53. COMME A LA MAISON.....	63
54. LE PLAN VELO 2020-2025.....	64
55. LES LOCATIONS DE VELO.....	65
56. L'AIDE À L'ACHAT D'UN VELO.....	66
57. L'ATELIER DE CO REPARATION DE VELOS DE LA MAISON DE LA PLANETE.....	67
VI. POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION DURABLE ET INNOVANTE.....	68
58. LE PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE DE LA VILLE.....	68
59. L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU BUDGET PAR LA METHODE I4CE.....	69
60. LE NUMERIQUE DURABLE.....	70
61. LE DEPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION.....	71
62. LE RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU DE LA VILLE DES FONTAINES ET SUPPRESSION DES BONBONNES EN PLASTIQUE....72	72



I. VALORISER LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

1. BOULOGNE-BILLANCOURT LABELLISÉE POUR SA POLITIQUE EN FAVEUR DE LA CONDITION ANIMALE

La condition animale est portée avec beaucoup d'implication par la ville de Boulogne-Billancourt. La Ville a en effet attribué une délégation « condition animale » à un membre du conseil municipal pour assurer une meilleure cohabitation entre l'homme et l'animal.

La Ville a souhaité donner un cadre supplémentaire institutionnel à la condition animale, pour pouvoir s'entourer d'avis et de conseils d'experts. **Elle a ainsi créé en février 2021, un conseil consultatif de l'Animal en Ville, composé de 16 membres :**

- 6 élus municipaux
- 1 représentant de la Maison de la Nature et de l'Arbre, dépendant de Grand Paris Seine Ouest
- 1 représentant du syndicat national des vétérinaires libéraux
- 2 représentants des vétérinaires boulonnais
- 1 représentant de la société centrale canine
- 1 représentant de la Société Protectrice des Animaux
- 1 représentant de l'association Félin pour l'Autre
- 1 représentant de l'association Gamelle Pleine
- 2 représentants des commerces boulonnais spécialisés dans le secteur de l'animal

Boulogne-Billancourt a reçu deux labels :



- La 1^{ère} ville d'Île-de-France où il fait bon vivre avec son chien par le magazine 30 Millions d'Amis
- Le label « 3 pattes » de la Région Île-de-France valorisant les réalisations concrètes menées en faveur du respect du bien-être animal, la place de l'animal en ville et de son rôle auprès des Boulonnais.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Grand succès pour la journée de l'Animal en ville.

Depuis 2012, la manifestation «Animal en ville» propose animations, conférences, ateliers, éducateurs canins, canimarches... visant à promouvoir le bien-être et la santé de l'animal en ville.

Cet événement annuel regroupe toujours plus d'exposants répartis dans des villages (associations, bien-être et shopping) et attire un nombre croissant de visiteurs.

- Six villages thématiques ont été installés
- Des démonstrations ont été programmées : vol de rapaces, chiens d'assistance, dog dancing, présence de l'équipe cynotechnique des sapeurs-pompiers de Paris, l'équipe cynophile de la Préfecture de Paris et de la Garde Républicaine...
- Des cours d'éducation canine et une cani-marche encadrés par des professionnels-éducateurs canins ont été organisés

Deux nouveautés sont à porter à l'actif de la Ville :

- Une campagne d'information durant l'été 2022 sur la lutte contre l'abandon des animaux pendant les vacances
- Une carte d'urgence « J'ai un animal seul à la maison »



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



2. DES CHEVAUX DE TRAIT POUR DÉBARDER LES ARBRES AU PARC ROTHSCHILD

Le territoire de Grand Paris Seine Ouest est composé à 39% d'espaces verts et comprend 25 000 arbres. Au sein de GPSO, le service du patrimoine arboré a pour mission de sécuriser, vérifier et entretenir les arbres du territoire en suivant leur structure et leur vitalité. Deux bilans annuels permettent de déterminer si un arbre est en bonne santé et en cas de doute, des diagnostics complémentaires sont effectués par les prestataires en expertise arboricole.



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le service du patrimoine arboré de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a chargé Belbéoc'h, entreprise familiale spécialiste de l'arbre, et son partenaire l'Arb'Aux 4 Sabots, de procéder à des coupes sécuritaires dans le parc Edmond de Rothschild à Boulogne-Billancourt. Le bois a ensuite été évacué par Valseur et Tarzan, deux chevaux de trait comtois.



✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Contrairement aux véhicules, les chevaux de trait ne produisent pas de CO², ce qui permet de travailler dans un plus grand respect de la nature.

De plus, le remplacement des machines par des animaux préserve les allées du parc en ne tassant pas le sol et en évitant de créer des ornières.

Les chevaux peuvent également atteindre des zones plus difficiles d'accès, sans abîmer les arbres environnants.

Le débardage à cheval présente des avantages environnementaux, mais aussi sociaux, en permettant aux visiteurs du parc, petits et grands, de redécouvrir une méthode de travail ancienne.

✓ PERSPECTIVE 2023 :

41 arbres seront replantés dans le cadre du projet de rénovation complète du Parc.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



3. LE PLAN DE GESTION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DE LA BIODIVERSITÉ



Grâce à une architecture entièrement tournée vers le vivant, cette école accueille un écosystème complet, de la façade à la toiture et constitue un véritable **laboratoire d'expérimentation pour les écologues**. Elle est, pour les enfants, un véritable **outil de sensibilisation, d'expérimentation et d'apprentissage grandeur nature**.

En 2021, le toit a été analysé parmi 36 toitures en Île-de-France, par l'Agence Régionale de la biodiversité, avec le soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie, du Muséum national d'histoire naturelle, du conservatoire botanique national du bassin parisien et de l'Institut d'Écologie et des Sciences de l'Environnement.

Après, 3 années d'études, le rapport GROOVES (Green ROOFS Verified Ecosystem Services) a permis de préciser le rôle joué par les toitures végétalisées sur l'accueil de la biodiversité et la capacité à remplir des fonctions écologiques.

Cet équipement a été récompensé par le Prix de l'Innovation Urbaine en 2021 dans la catégorie **Innovations urbaines architecturales, paysagères et environnementales**

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

La Ville inscrite dans la « stratégie régionale de la biodiversité 2020-2030 » de l'Agence Régionale de la Biodiversité, a fait réaliser, un audit écologique et architectural du toit et des façades végétalisées, du bâtiment, dans le but d'élaborer un **plan d'action sur la biodiversité**.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Avec **345 espèces recensées**, la biodiversité du bâtiment est **comparable à celle d'un parc urbain**.

Elle se compose de :

- 207 espèces végétales dont 180 espèces indigènes
- 138 espèces animales

✓ PERSPECTIVE 2023 :

Pour 2023, les travaux de préservation de la biodiversité sont les suivants :

- Restaurer les milieux : remise en état des écosystèmes et créer des espaces dédiés aux nouveaux usages ;
- Assurer la pérennité des milieux et des usages : former et informer les utilisateurs sur les bonnes pratiques de gestion ;
- Adapter l'existant pour répondre aux futurs usages et améliorer le confort d'usage de l'équipement

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



4. LABEL VILLE FLEURIE, LABEL ÉCO JARDIN, DÉSIMPERMÉABILISATION ET RENATURATION DES SOLS



Labéllisée «**Ville 3 fleurs**», Boulogne-Billancourt est récompensée de son travail de production, de fleurissement et de propreté.

Les critères évaluent :

1. La démarche globale de valorisation communale par le végétal et la démarche de fleurissement.
2. Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
3. La présentation du patrimoine végétal.
4. Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
5. Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
6. La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.



En partenariat avec GPSO, le parc de Billancourt a été labellisé Ecojardin en 2020 par l'Agence Française pour la Biodiversité et le ministère de la Transition écologique et solidaire.



La gestion différenciée déjà engagée prend en compte les différents critères essentiels à l'inscription au label, en cohérence avec les impératifs environnementaux actuels :

1. La prise en compte de la qualité des sols
2. La gestion de l'eau
3. L'accueil de la biodiversité
4. La qualité de la formation des agents

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

On recense **80** points de fleurissement sur voirie, **34** parcs, squares et jardins. **8** agents sont également dédiés à Boulogne-Billancourt pour le suivi du patrimoine arboré.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

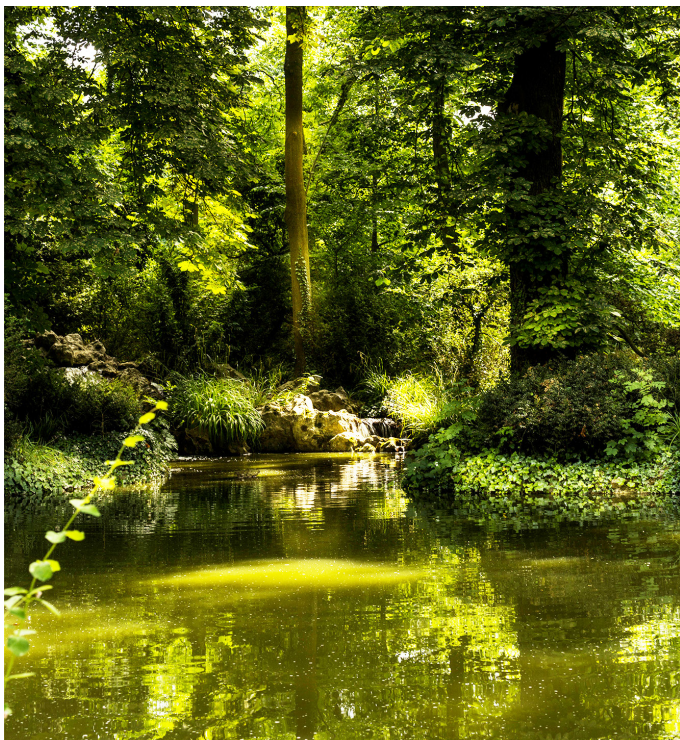
Au-delà de cette labellisation, la désimperméabilisation et la renaturation des sols sont une priorité. **Durant l'année 2022, plus de 1 000 m² d'espaces ont été désimperméabilisés et végétalisés :**

- Rue de Silly angle Morizet (10 m² désimperméabilisés)
- Rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (30 m² désimperméabilisés)
- Rue Alfred Laurant (20 m² désimperméabilisés)
- 168 rue de Paris (20 m² désimperméabilisés)
- Carrefour Silly-Paris (40 m² désimperméabilisés)
- Carrefour Traversière-Kermen (20 m² désimperméabilisés)
- Rue Montmorency (10 m² désimperméabilisés)
- Rue de Bellevue-angle Maréchal Juin (70 m² désimperméabilisés)
- Rue Marcel Loyau (20 m² désimperméabilisés) - Belvédère (30 m² désimperméabilisés)
- Transvaal (15 m² désimperméabilisés)
- Rue Gambetta (10 m² désimperméabilisés)
- Rue Gambetta (5 m² désimperméabilisés)
- Pavillon angle Tourelle (10 m² désimperméabilisés)
- Rue du 25 août 1944 (10 m² désimperméabilisés)
- Rue de Sèvres et cours de l'île Seguin (400 m² désimperméabilisés)
- Rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (50 m² désimperméabilisés)
- À l'angle des rues Fossés Saint-Denis et de l'Abreuvoir (250 m² désimperméabilisés)
- Place Vasconi / George Besse (30 m² désimperméabilisés)

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



5. LE SCHÉMA DIRECTEUR 2021-2026 DES PARCS ET JARDINS



Les trois principes qui guident la gestion des espaces végétalisés de la ville sont :

1. La gestion raisonnée, qui vise à adapter l'entretien des espaces végétalisés au site, en prenant en considération leurs caractéristiques, leurs usages et leur potentiel écologique.
2. La diversification et la densification végétale, permettent d'être attentif au choix des plantes, en prenant en considération leurs avantages écosystémiques et écologiques, ainsi que leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques, avec une ambition de densification et de diversification végétale.
3. La limitation des consommations d'eau dans les espaces verts est appliquée en diminuant l'arrosage des massifs floraux et en supprimant l'arrosage automatique des gazons pendant l'été.

Un plan d'action sur 5 ans (2021-2026) permet d'améliorer la qualité et l'usage des parcs, jardins et squares.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

- Square Pierre de Coubertin : renouvellement de plantations et densification végétale
- Parc des Glacières : densification végétale par plantation
- Parc de Boulogne Edmond de Rothschild : densification de plantations et traitement végétal de l'accès ; travail sur les pelouses pour limiter les jeux de ballons et amélioration de la signalétique du parc
- Mail des Provinces : Reprise ponctuelle des assises en bois, reprise en béton de certains platelages bois et de l'arrosage. Plantation de massifs de pleine terre, ainsi que des arbustes et des graminées en pot.
- Jardin Farman : Plantation du talus du belvédère et reprise du platelage en plastique autour du kiosque ainsi que du muret de soutènement.
- Sente du Fief : Création d'une sente piétonne et d'un square végétalisé de 240m².

Au Parc Rothschild : une étude est en cours pour tester la gestion écologique des milieux

Cette étude doit permettre d'identifier les aménagements qui pourraient permettre de :

- Favoriser les espaces de prairies spontanées peu fréquentés par le public
- Renforcer les zones de lisières et les strates végétales
- S'interroger sur les abords de rives des plans d'eau
- Protéger les pieds de certains arbres contre le piétinement tout en favorisant l'accueil de la biodiversité

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



6. JARDINER MA VILLE



« Jardiner ma ville » est une démarche participative de végétalisation de l'espace public pour encourager le développement de la nature et de la biodiversité en ville. Ce dispositif vous offre la possibilité de jardiner devant chez vous ou dans la rue grâce à l'obtention du « permis de végétaliser Jardiner ma ville ».

Actuellement, trois espaces sont labellisés « Jardiner ma ville » :

- Square des Dominicaines, potager en pleine terre
- Allée des Blanchisseuses, potager en jardinières
- Square du Parchamp, potager en pleine terre

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le dispositif Jardiner Ma Ville a été simplifié. Il propose aux habitants du territoire d'être acteur de leur environnement. Sur simple demande écrite, les services des villes et de GPSO autorisent, selon des critères d'occupation et de gestion de l'espace public, à jardiner un espace identifié.

Le formulaire est disponible sur le site de GPSO :

<https://www.seineouest.fr/vos-services/environnement/jardinermaville>

L'objectif principal du projet « Jardiner ma ville » est de créer de nouveaux espaces végétalisés pour la biodiversité, quelle que soit leur taille. Plusieurs formes de végétalisation sont donc possibles :

- Plantation en pieds d'arbres : Choisir des pieds d'arbres où il y a suffisamment d'espaces pour planter.
- Jardinières existantes : Tous types de jardinières présentes sur l'espace public et délaissées. Possibilité de planter des plantes potagères.
- Petits espaces verts existants délaissés : Tous types d'espaces de pleine terre (bande engazonnée etc ...)
- Possibilité d'ouvrir la chaussée en pieds de façade et de mobilier urbain

LES RÉALISATIONS 2022 :

- Rue de Paris, 3 pieds d'arbres végétalisés
- Avenue Charles-de-Gaulle, 2 pieds d'arbres végétalisés

✓ PERSPECTIVES À L'ÉTUDE :

- Mail du Maréchal Juin, espace vert
- Rue Marcel Dassault, jardinière
- Rue de Paris, jardinière
- Quai de Stalingrad, espace vert

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



7. LA COUR D'AGRICULTURE URBAINE DE LA MAISON DE LA PLANÈTE ET SA GRAINOTHÈQUE



avant / après



Le réseau existant de récupération des eaux de pluie a été supprimé et mis à nu sous forme de noues afin que l'eau de pluie ne soit plus évacuée vers le réseau d'assainissement et gaspillée mais récupérée en surface et redonnée immédiatement aux végétaux plantés dans ces noues.

C'est, pour un volume annuel de précipitation en 2021 de 385 mm/m², un volume de 328m³ (soit 2700 baignoires de 120 litres) d'eau de pluie qui sera restitué à la terre et qui était auparavant envoyé dans le réseau d'assainissement.

Le sol a été remis en contact avec le sous-sol du jardin (un des seuls espaces de pleine terre du Quartier du Pont-de-Sèvres), afin de permettre aux végétaux existants (grands conifères, arbres et grands arbustes, etc...) de trouver de « nouvelles terres » à conquérir.

La surface de végétalisation a été multipliée par trois.

Cette cour est le terrain grandeur nature des ateliers d'agriculture urbaine pour enfants et adultes.

✓ LA GRAINOTHÈQUE DE LA MAISON DE LA PLANÈTE :



Il s'agit d'une banque de graines qui fonctionne sur le principe du troc.

Chacun dépose et prend des sachets de graines selon ce qu'il peut donner et raisonnablement planter, c'est donc ceux qui utilisent la grainothèque qui l'alimentent.

En déposant les graines, des sachets sont à disposition pour y indiquer la variété et la date de récolte.



✓ L'ESPACE JARDINAGE EN LIBRE ACCÈS À LA MAISON DE LA PLANÈTE :

Un espace jardinage est à la libre disposition du public avec des pots, de la terre et toutes les graines souhaitées de la grainothèque.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



8. LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES ILOTS DE FRAICHEURS AVEC LE CONTRAT EAU, TRAME VERTE ET BLEUE CLIMAT

Chaque année, de nouveaux îlots de fraîcheurs enrichissent la ville.

En 2020 :



- La végétalisation de la Place Haute
- Le jardin public de 5 700m² rue Gallieni
- Le jardin public de 2 500m² rue du Point-du-Jour avec 30 nouveaux arbres
- Le mail paysager Maréchal Juin

En 2021 :

- Le parvis de l'école du numérique avec une petite forêt bleue de 55 arbres.

Ce parvis a été récompensé du prix de l'innovation Urbaine cette année 2022 dans la catégorie Innovations architecturales, paysagères et environnementales



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le projet de rénovation de la rue du Vieux Pont-de-Sèvres.

Ce projet très ambitieux est issu d'une modélisation micro-climatique. Il permet de simuler le confort thermique ressenti en 2025, de consolider la stratégie environnementale et d'adapter la conception des projets.

Ainsi, le projet de rénovation de la rue du Vieux Pont-de-Sèvres prévoit :

- La conservation du patrimoine arboré à fort développement
- La désimperméabilisation de 2700 m² de sols, soit 25% de la surface totale du projet
- La plantation d'arbres de hautes tiges et la création d'une strate basse plantée
- La restauration d'un fonctionnement hydraulique naturel (zones de stockage et d'infiltration des eaux pluviales, noues)
- Le réemploi de matériaux.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Ce projet de rénovation de la rue du Vieux Pont-de-Sèvres s'inscrit dans les objectifs du « Contrat Eau Trame Verte et Bleue, Climat des Plaines et Coteaux de la Seine Centrale Urbaine 2020-2024 ».

Né d'une initiative commune de l'agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris, il s'articule autour de 4 grands enjeux :

1. Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur
2. Améliorer la performance de gestion des eaux usées, économiser et protéger la ressource en eau
3. Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue régionale
4. Sensibilisation, éducation à l'environnement



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



9. LES TRAVAUX DE VOIRIE 2022

✓ CETTE ANNÉE 2022 : 5 opérations pour un montant de 1 896 018 € TTC

1. Requalification de la rue Escudier entre la place des Ecoles et le boulevard Jean Jaurès (705 851 € TTC)
2. Rénovation de la rue du Belvédère pour un montant (458 214 € TTC)
3. Rénovation de la rue Marcel Loyau (267 671 € TTC)
4. Rénovation de la rue de Silly, entre les rues Galliéni et Reinhardt (270 122 € TTC)
5. Rénovation de la rue du Vieux Pont de Sèvres entre le boulevard Jean Jaurès et la rue des 4 Cheminées (194 160 € TTC)



Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et des branchements riverains :

- rue d'Issy et allée Émile Pouget entre la rue Solférino et la place Bir-Hakeim – Q3
- rue Anna Jacquin entre le quai du Quatre Septembre et la rue de Montmorency – Q1

La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 26 décembre 2019 impose la suppression du stationnement motorisé sur les 5 mètres en amont des passages pour piétons pour s'assurer d'une meilleure visibilité, d'ici le 31 décembre 2026.

Par anticipation, Boulogne-Billancourt a décidé de la mettre en œuvre dès 2021 : plus de 60 places ont déjà été aménagées afin de répondre à cet objectif.

Elles ont permis :

- D'accroître le stationnement vélo
- D'augmenter des espaces de végétalisation

✓ PERSPECTIVES 2023-2024 :

Dans le cadre du Contrat Eau, Trame Verte & Bleue, Climat 2020-2024 la gestion des eaux de ruissellement via la création de noues d'infiltration est étudiée dans les nouveaux projets.

- Rénovation de la rue de la Rochefoucauld, entre les rues Gambetta et Fessart
- Rénovation de la rue de Seine, entre la rue du Point-du-Jour et l'avenue Pierre Grenier
- Rénovation de la rue Anna Jacquin, entre les rues Saint-Denis et de Montmorency
- Rénovation de la rue Carnot, entre les rues Paul Bert et de Billancourt
- Rénovation de la place du Hameau Fleuri
- Requalification de la rue de l'Est, entre la route de la Reine et la rue Galliéni
- Études pour le réaménagement de la partie paysagée et de ses bassins au pied de l'Hôtel de Ville
- Poursuite des aménagements pour le dégagement de la visibilité en amont des traversées piétonnes (Loi LOM) (date butoir 31/12/2026)
- Rénovation de la Sente du Fief

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



10. L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DE L'EAU

Le Schéma Directeur d'Assainissement vise à limiter la pollution des milieux urbains et naturels, causée par la vétusté du réseau ou par les débordements en temps de pluie, ainsi qu'à restaurer et valoriser le réseau hydrographique naturel.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

L'année 2022 a permis de consolider et réaliser un programme de travaux priorisé par le délégataire Seine Ouest Assainissement (SOA) sur la base du diagnostic complet du réseau de GPSO réalisé en 2017. Cette programmation permet d'optimiser la réhabilitation et le maintien de l'intégrité physique des réseaux, ainsi que l'étude de programmes conséquents de travaux.

Ces travaux visent à pérenniser les ouvrages, rétablir l'étanchéité des canalisations, améliorer la fluidité des écoulements, limiter les nuisances olfactives et éviter les pollutions par exfiltration des eaux usées.

2 opérations de réhabilitation en chemisage (depuis l'intérieur) pour un montant de 2 356 142 € TTC ont été réalisées cette année :

1. Rue de l'Abreuvoir (section comprise entre le Quai du 4 septembre et la rue des Victoires) : 448 ml de collecteur visitable + 22 branchements (1 514 942 € TTC)

2. Rue Gambetta (section comprise entre les rues Vauthier et Escudier) : 205 ml de collecteur visitable + 26 branchements (841 200 € TTC)

L'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers

→ Elle s'inscrit dans l'axe 2 du Plan Climat « **Un territoire résilient qui veille à la qualité de son cadre de vie** » et est applicable depuis le 1^{er} janvier 2022

→ Sont éligibles, les récupérateurs d'eau de **300L minimum** avec leurs accessoires (collecteur filtrant, socle, robinet, couvercle, kit de connexion)

La subvention est fixée forfaitairement à **50 %** du coût TTC de l'équipement et plafonnée à 50€, sans conditions de ressources et sans limitation de durée.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Ils sont mis en œuvre en intégrant une charte « Chantiers faibles nuisances », et en choisissant des techniques et des matériaux les moins impactant possible pour l'environnement (chemisage, tranchées réduites, recyclage des remblais, etc.). Plusieurs kilomètres du réseau d'assainissement territorial ont été réhabilités en 2022, sous maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée (travaux concessifs).

✓ PERSPECTIVES 2023 :

→ Réhabilitation des réseaux d'assainissement visitables des rues de Bellevue (entre la rue Gallieni et l'avenue du Général-Leclerc) et Anna Jacquin.

→ Réhabilitation des réseaux d'assainissement non visitables de la rue de l'Est (entre la rue Gallieni et la route de la Reine).

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



11. LE RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Ce futur référentiel à destination des constructeurs, aménageurs et gestionnaires d'espaces publics du territoire a vocation à constituer un outil partagé, porteur et diffuseur des préconisations portées par GPSO en matière d'aménagement durable de son territoire. Il s'agit de faire émerger une vision commune de l'aménagement durable au sein de GPSO.

L'année 2020 a été consacrée au lancement de la démarche du référentiel en sensibilisant notamment l'ensemble des services concernés (urbanisme, habitat, mobilité, développement durable, voirie, déchet, eau, espaces verts...) et constituant une première base de données sur les actions dans chacun de ces domaines.

En 2021, six groupes de travail thématiques ont été organisés, associant les services de GPSO, des villes, ainsi que les partenaires de l'aménagement sur le territoire :

1. Végétal en ville
2. Gestion du cycle de l'eau
3. Mobilités durables
4. Espaces publics résilients
5. Réduction et valorisation des déchets
6. Construction neuve et rénovation

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

L'élaboration de ce référentiel de l'aménagement durable s'est poursuivie en 2022 et se poursuivra en 2023, en articulation avec l'élaboration du PLUi ce qui permettra, pour les années à venir, la mise en œuvre de la transition écologique à travers des prescriptions concrètes.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



12. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Clé de voûte du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est une pièce maîtresse qui définit les orientations du projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Les enjeux et défis environnementaux y sont prépondérants. Le PADD reflète ainsi l'engagement du territoire en faveur de la transition écologique et de la sobriété énergétique, en cohérence notamment avec les objectifs du plan climat-air-énergie territorial approuvé en 2021.

✓ **CETTE ANNÉE 2022** : 4 axes stratégiques ont été définis dans le PADD : projet du territoire, en étroite collaboration avec les villes, et en concertation avec les habitants et usagers du territoire :

Axe 1 : Un territoire acteur de la transition écologique

- Caractériser et mettre en valeur le grand paysage
- Développer une stratégie performante de transition énergétique et environnementale
- Renforcer la résilience du territoire



Axe 2 : Un territoire qui conjugue proximité, mobilité et habitat

- Orienter et accompagner l'organisation des mobilités sur le territoire
- Structurer un réseau de centralités équilibré, animé et fédérateur
- Poursuivre une évolution raisonnée de la population en cohérence avec la capacité d'accueil du territoire

Axe 3 : Un territoire qui développe l'identité et la complémentarité de ses villes

- Affirmer les singularités des villes tout en amplifiant les synergies entre elles
- Préserver et valoriser les patrimoines urbains, architecturaux et paysagers
- Consolider les liens et limiter les ruptures au sein de GPSO et avec les territoires voisins

Axe 4 : Un territoire créatif et innovant

- Affirmer le dynamisme économique du territoire
- Soutenir les initiatives économiques et sociales et favoriser l'émergence de talents
- Perpétuer la tradition d'innovation sur le territoire de GPSO

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



13. LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT VERTUEUX DANS LE PARC SOCIAL

Focus sur le permis de construire de Seine Ouest Habitat et Patrimoine, 17, rue des quatre-cheminées délivré en novembre 2021 qui présente de très grandes qualités environnementales.



La façade sur rue sera notamment réalisée en blocs de terre crue, **un concept entre tradition et innovation fondé sur deux principes : zéro pollution et 100% réutilisable.**

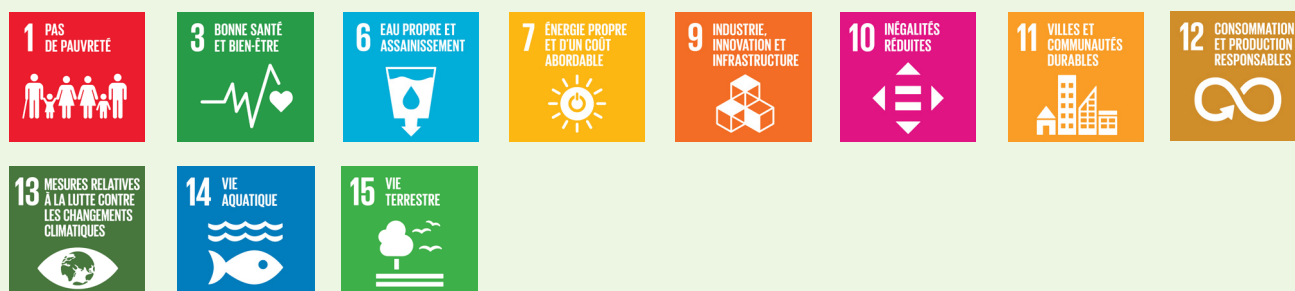
Il s'agit d'une construction totalement écologique :

- La toiture végétalisée, composée d'une terrasse et d'un jardin potager, sera accessible à tous les habitants.
- Un compost sera mis à disposition sur le toit pour minimiser les déchets collectifs et créer un terreau de qualité, propice à la croissance des plantes.
- Les éléments structurels du bâtiment : planchers, refends, cages d'escalier et d'ascenseur ainsi que la façade côté jardin seront réalisés en panneaux de bois lamellé, intégrant des panneaux d'isolation à haute performance acoustique.

✓ **CETTE ANNÉE 2022 :**

Un nouveau programme voisin, au 14 rue des Quatre-Cheminées ambitionne aussi de limiter les effets techniques au strict nécessaire via l'emploi de matériaux locaux et biosourcés.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



II. MIEUX CONSOMMER, RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

14. L'AMAP ET LA RUCHE QUI DIT OUI DE LA MAISON DE LA PLANÈTE

Légumes, fruits, champignons, œufs, pains, produits laitiers, jus de fruit, fromage de chèvre, miel, châtaignes, etc... le tout issu de l'agriculture biologique et produit au plus proche de la Maison de la Planète.

✓ LA RUCHE QUI DIT OUI

La Ruche est présente à la Maison de la Planète tous les jeudis de 18h à 19h30



✓ LES PRODUCTEURS DE L'AMAP :



Les adhérents de l'AMAP sont solidaires de l'agriculteur. L'engagement implique une adhésion pour 1 an et des participations au fonctionnement de l'AMAP en assurant la permanence des distributions de paniers et une visite de ferme, organisée par les paysans partenaires.

L'adhésion est de 20 euros.

Les distributions ont lieu toute l'année à la Maison de la Planète, les mardis de 18h30 à 20h, à l'exception de certains jours décidés par l'agriculteur ou l'artisan en cas de congés (Noël et jour de l'an...).

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



15. L'ÉCOLE COMESTIBLE

Changer le Monde en éduquant au goût.



Au sein de la Maison de la Planète, l'association L'école comestible anime des ateliers pour sensibiliser les jeunes Boulonnais aux enjeux environnementaux, climatiques et sociaux, grâce à des ateliers culinaires de la terre à l'assiette, axés sur une alimentation saine, savoureuse, responsable, végétale et anti-gaspillage.

✓ **CETTE ANNÉE 2022 :**

44 séances ont déjà eu lieu en 2022, de façon à couvrir toutes nos écoles. Des parcours par niveaux de classes sont suivis pour l'éducation à l'alimentation durable :

Niveau 1 (GS-CP)	Niveau 2 (CE1-CE2)	Niveau 3 (CM1-CM2)
Cagette de saison	Cagette de saison	Cagette de saison
Atelier des sens	Goûts primaires	Goûts primaires
De la graine au légume	De la graine au légume	De la graine au légume
Classe aromatique	La route des épices	Attention fermentation
Happy anti-gaspi	Happy anti-gaspi	Happy anti-gaspi
Atelier surprise	Atelier surprise	Atelier surprise

En complément pour comprendre comment mieux consommer, avec l'exposition Tomate Impact d'Action Contre la Faim, tout commence par l'achat d'une tomate en France, en plein hiver et en provenance du Maroc.

L'exposition a permis de découvrir tout ce qui se cache derrière cette petite tomate. Elle a amené le visiteur dans plusieurs pays à la rencontre de personnes qui font comprendre de manière très concrète les conséquences de cet achat.

Il s'agit d'un parcours pédagogique à destination des jeunes et des familles pour découvrir l'impact de nos modes d'alimentation, comprendre les liens entre le climat et la faim, et retenir qu'il existe de nombreuses solutions pour changer et améliorer les choses.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



16. L'ALIMENTATION DURABLE DANS LES CUISINES DE NOS CRÈCHES ET DANS LES CANTINES DE NOS ÉCOLES

La loi **EGalim** promulguée en 2018, complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique ainsi que la diversification des sources de protéines avec l'introduction d'un repas végétarien par semaine dans les menus.



Par produits de qualité et durables, on entend les ingrédients bénéficiant :

- De signes officiels de la qualité et de l'origine
- De mentions valorisantes (fermier, produit de la ferme, HVE, IGP, AOC/AOP, Label Rouge)
- Du logo «Région ultrapériphérique» (pour la traçabilité des produits alimentaires et les circuits courts).
- On compte aussi les produits issus du commerce équitable ou de la pêche durable.

Les objectifs principaux de la loi sont les suivants :

- Rémunérer les producteurs de façon plus équitable par une meilleure répartition de la valeur
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- Renforcer la qualité sanitaire, nutritionnelle et environnementale des produits

Dans les crèches comme dans les cantines de la ville, ces mesures sont déjà appliquées depuis 2 ans.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

La certification **Ecocert** de niveau 1 a été renouvelée lors de plusieurs audits dans les restaurants scolaires et à la cuisine centrale. Les objectifs sont très largement atteints puisque les menus sont actuellement constitués de 36% de produits issus de l'agriculture biologique contre 20 % attendus par la certification Ecocert.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
+Bio	au moins 20% de bio par an	au moins 40% de bio par an	au moins 60% de bio par an
+Local	Au moins 4 composantes bio et locales par mois	Au moins 8 composantes bio et locales par mois + 2 ingrédients bio équitables	Au moins 12 composantes bio et locales par mois + 4 ingrédients bio équitables
+Sain	Pas d'OGM Menus clairs Protéines de qualité Des additifs et graisses hydrogénées interdits Fruits et légumes de saison	+ 50% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés + Formation des cuisiniers	+ 80% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés + De menus végétariens ou semi-alternatifs
+Durable	Lutte anti-gaspillage Diagnostic des polluants Education à l'alimentation durable	+ Gestion écologique : déchets, eau, énergie + Limitation des plastiques et des détergents toxiques	+ Eco-détergents + Vers le zéro plastique + Optimisation des tournées de livraison

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



17. L'HABITAT LOW TECH

L'exposition sur l'Habitat Low Tech que la Maison de la Planète présente, a pour but de permettre de s'approprier des actions concrètes et simples pour une véritable transition écologique.

Les « low-tech » sont des technologies sobres et non énergivores, qui :

1. Répondent à des besoins essentiels de vie
2. Sont réparables, recyclables, durables
3. Sont accessibles avec un coût et une complexité technique non prohibitifs

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

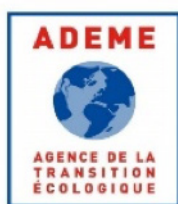
Cette exposition ludique et pédagogique, à la scénographie soignée et très originale présente des savoir-faire et des technologies accessibles, économiques et respectueuses de l'environnement, spécialement adaptables à la maison. Chaque espace de vie est mis en scène et propose des techniques simples permettant d'adapter soi-même sa façon de consommer et de vivre au quotidien.



Y sont présentés des outils, des moyens et des clefs pour :

- Se réapproprier quelques techniques de production alimentaire (graines germées, culture de champignons etc.)
- Conserver ses aliments soi-même, en préservant leurs qualités nutritionnelles tout en limitant sa consommation d'énergie (lactofermentation, garde-manger, séchoir solaire etc)
- Cuire ses aliments en utilisant peu d'énergie (marmite norvégienne, four solaire)
- Donner une deuxième vie aux aliments ou aux restes alimentaires qui n'ont pas été consommés (lombricomposteur, bokashi)
- Économiser l'eau (toilettes sèches)
- Réduire son utilisation de plastique (faire ses propres produits non emballés)
- Améliorer sa santé (fabriquer ses propres produits d'hygiène et d'entretien)

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :



L'ADEME présente quatre voies qui pourraient permettre d'atteindre la neutralité carbone de la France en 2050. Le scénario n°1, nommé « Génération frugale », est basé sur le recours massif aux Low Tech.

La réduction de la demande d'énergie est le facteur clé pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Cela nécessite une modification radicale des usages au quotidien, notamment dans l'habitat. Cette exposition atelier permet de s'approprier chacun avec ses contraintes, quelques techniques de vie frugale par la sobriété.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



18. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Inscrite dans l'économie circulaire, la Recyclerie Sportive fournit des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour aller vers un modèle économique « circulaire » dans le domaine du sport.

**Recyclerie
SPORTIVE**

Il s'agit de repenser les problématiques environnementales du sport afin d'y apporter des solutions : comment chacun peut agir pour réduire son impact sur l'environnement, même dans le domaine du sport :



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Avec la Recyclerie sportive, la Maison de la Planète propose :

- **Le changement des modes de consommation actuels**, passant par le réemploi. En effet, les adhérents peuvent donner ou s'équiper en matériel de seconde main dans tous les domaines sportifs.
- **L'allongement de la durée de vie des produits**, en apprenant aux sportifs à réparer et entretenir leur matériel.
- **La sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux** par l'adoption d'une consommation plus responsable, grâce à plus de 200 animations par an.
- **La réutilisation ou transformation d'objets**, avec pour objectif de faire émerger de nouvelles filières.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

En 2022, la boutique comptabilise **5422 visites** et **5 tonnes** d'articles de sport de seconde main revendus.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



19. LE REPAIR CAFÉ DE LA MAISON DE LA PLANÈTE

La Maison de la Planète a créé le Repair Café de Boulogne-Billancourt pour permettre la rencontre entre des passionnés de bricolage et des personnes apportant leurs objets en panne (petit électroménager, ordinateurs, Hifi, vêtements, etc...), autour d'un café pour un moment de convivialité et de partage.

**REPAIR
CAFÉ** Boulogne-Billancourt

Nos Repair Cafés sont toujours des moments riches qui permettent de partager des connaissances et savoir-faire et d'encourager à acheter des objets plus durables et réparables. Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles, pour faire toutes les réparations. Appareils électriques, objets utiles, jouets, et autres. Y sont présents des experts bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines. On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Et on se met à l'ouvrage avec les gens du métier. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre. Les objets remis en état sont plus longtemps utilisables et ne sont plus jetés, réduisant la consommation de matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux produits. Ce qui réduit aussi les émissions de CO2.



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Depuis son ouverture en octobre 2022, 34 personnes ont participé aux deux demi-journées de Repair Café.

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Pour répondre au succès 2022 de ces Repairs Cafés et à la demande croissante, la fréquence est revue pour 2023 avec un Repair Café une journée complète tous les mois.

Prochaines dates :

- Samedi 28 janvier 2023
- Samedi 25 février 2023
- Samedi 25 mars 2023
- Samedi 29 avril 2023
- Samedi 27 mai 2023
- Samedi 24 juin 2023

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



20. L'OUTIL EN MAIN À LA MAISON DE LA PLANÈTE

L'Outil en Main a pour but l'initiation de jeunes de 9 à 14 ans, aux métiers manuels, par des artisans et des ouvriers qualifiés, souvent à la retraite, qui transmettent avec passion des savoir-faire.

L'objectif est de revaloriser tous les métiers artisanaux, d'art et du patrimoine par des échanges intergénérationnels pour éveiller le regard des jeunes, les sensibiliser à l'environnement, leur faire découvrir des outils et des techniques.

Cette expérience est une occasion pour les enfants de découvrir un talent, de développer leur dextérité, leur ingéniosité, voire de choisir leur futur métier. Ce nouveau partenaire a tout naturellement trouvé sa place à la Maison de la Planète, créée pour aider chacun dans son quotidien, à réduire son impact sur l'environnement.



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Installé rue Couchot depuis 2002, l'Outil en Main a déménagé cette année, pour pouvoir bénéficier d'un atelier beaucoup plus grand et s'immerger dans l'écosystème de la Maison de la Planète.

Les 18 enfants qui y sont inscrits cette année, ont pu prendre possession des lieux dans notre équipement municipal dédié à la transition écologique, mercredi 12 octobre 2022 et ont fortement apprécié ce nouveau cadre, qui leur permet en plus, de prendre leur goûter récréatif dans notre cour végétalisée.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



21. LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2022-2028

Il fait suite à un premier programme local de prévention des déchets 2011-2016 qui a atteint les objectifs suivants :
 Réduction des ordures de 7% entre 2011 et 2015
 Augmentation du recyclage de 24% en 2014
 Augmentation du recyclage de 75% en 2015

3 axes stratégiques sont adoptés :

1. Réduire et valoriser nos déchets organiques
2. Encourager l'allongement de la durée d'usage des objets et matériaux
3. Promouvoir la consommation responsable

✓ LES ACTIONS CONCRÈTES À DÉCLINER :

Axe 1 : Réduire et valoriser nos déchets organiques

1. Inciter à la lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des publics scolaires
2. Inciter à la lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des autres publics
3. Renforcer le déploiement du compostage domestique et créer une culture commune autour de ces pratiques
4. Prendre en compte le tri des déchets et l'implantation de composteurs dans la conception et la rénovation des logements
5. Accompagner les commerces en produits alimentaires dans la réutilisation de leurs invendus

Axe 2 : Encourager l'allongement de la durée d'usage des objets et matériaux

1. Promouvoir et déployer les emballages réutilisables
2. Organiser et promouvoir les événements éco-responsables en lien avec l'économie circulaire
3. Favoriser le développement d'une filière et des flux de réemploi sur le territoire

Axe 3 : Promouvoir la consommation responsable

1. Accompagner au changement les habitants et acteurs du territoire vers une consommation plus responsable chez soi, au travail ou à l'école
2. Mettre en place des actions de sensibilisation dans les lieux de transport en faveur de la prévention des déchets durant ses voyages
3. Faciliter le lien et créer des synergies entre les différents acteurs et initiatives locales, associatives et économiques
4. Mettre en place un plan de communication en faveur de la prévention des déchets
5. Sensibiliser les acteurs du territoire et les habitants à la lutte contre les dépôts sauvages

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Ce 2nd programme a pour objectif de réduire de 15% notre production de déchets par habitant d'ici 2030, par rapport au niveau de 2010. Soit, de 385 kg par habitant en 2021 à 329 kg par habitant en 2030.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Comment réduire nos déchets ?

**PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE
DU 12 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2022**



Donnez votre avis, partagez vos idées et votez pour les meilleures propositions sur jeparticipe.seineouest.fr



seineouest.fr
0800 10 10 21
N° vert et gratuit

PLAN CLIMAT GRAND PARIS SEINE OUEST
SEINE OUEST
BOULOGNE-BILLANCOURT
CHARENTON-LE-PONT
CRETEIL
EVRY-COURCOURT
GONESSE
LIVRY-GARGAN
MAINTENONVILLE
MANTES-LE-KAUFMAN
MEUDON
NANTERRE
NOISY-LE-SEC
PARIS
PANTIN
PUTEAUX
VAL D'AUSEY
VILLE-D'AVRAY

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



22. L'OFFRE DE COMPOSTEURS

Nos ordures ménagères sont composées de 30% de déchets organiques, qui peuvent être revalorisés grâce au compostage, processus naturel de transformation des déchets organiques.

En compostant les déchets de cuisine et du jardin, une réduction d'environ 30 kilos par an et par habitant est possible. Grand Paris Seine Ouest met donc gratuitement à disposition des composteurs en appelant le 0 800 10 10 21.

4 modèles de composteurs pour 4 types de sites sont concernés : en appartement (voir nouveauté 2022), en pavillon, dans son quartier, dans sa résidence :



GUIDE DU COMPOSTAGE
INDIVIDUEL ET COLLECTIF



1. Composter en pavillon :



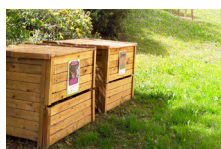
GPSO met à disposition un composteur de jardin, qui vous est livré directement à domicile. Les composteurs, modèle « Thermo King » NF Environnement en plastique recyclé (L/P 74 cm – H 78 cm) d'un volume de 400 litres sont livrés avec un kit complet comprenant aérateur et bio-seau.

2. Composter dans son quartier :



Afin de valoriser vos déchets organiques, GPSO promeut le compostage de quartier, supervisé par des associations locales. Ces composteurs sont localisés sur une carte interactive sur le site de GPSO.

3. Composter dans son immeuble :



GPSO vous accompagne, sur demande, dans la mise en place d'un projet de compostage collectif en pied d'immeuble.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

4. Composter dans son appartement :



Désormais, les retraites de lombricomposteurs peuvent s'effectuer **directement à la Maison de la Planète** en remplissant le formulaire en ligne sur le site de GPSO ou en contactant le 0 800 10 10 21.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS : 1.017 composteurs délivrés à Boulogne-Billancourt

- Appartements : lombricomposteurs : 765 depuis 2016
- En maison individuelle : 152 depuis 2013
- En résidence de copropriété : 98 depuis 2012
- En collectif dans un quartier : 2 – lieux : Les Dominicaines + Le parc de Billancourt

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



23. LE TRI SÉLECTIF

Le widget Info Déchets disponible sur l'application de la Ville 92100, regroupe toutes les informations géolocalisées liées aux différentes collectes qu'elles soient en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire



✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Indicateurs de suivi des déchets courants (bac gris) :	
2019	236 kg/habitant
2020	223 kg/habitant
2021	234 kg/habitant
soit une diminution de 0,8 % par rapport à 2019	

La combustion des déchets permet d'alimenter en partie le réseau de chauffage urbain de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU).

Indicateurs de suivi des encombrants :	
2019	16 kg/habitant
2020	15 kg/habitant
2021	17 kg/habitant
soit une augmentation de 6 % par rapport à 2019	

À savoir : les dépôts sauvages représentent **14% du coût** des déchets pour **3% des quantités** totales.

Indicateurs de suivi de la déchetterie fixe :	
2019	48 kg/habitant
2020	72 kg/habitant
2021	129 kg/habitant
soit une augmentation de 168 % par rapport à 2019	

Indicateurs de suivi de la déchetterie mobile :	
2019	2 kg/habitant
2020	2 kg/habitant
2021	2 kg/habitant
aucune évolution par rapport à 2019	

Indicateurs de suivi des déchets toxiques :	
2019	0,08 kg/habitant
2020	0,04 kg/habitant
2021	0,06 kg/habitant
Très peu d'évolution	

Indicateurs de suivi de récolte des déchets électriques et électroniques :

2019	20 tonnes
2020	12 tonnes
2021	14 tonnes
2022	12 tonnes
soit une diminution de 40 % par rapport à 2019	

Indicateurs de suivi de récolte du verre :

2019	21 kg/habitant
2020	22 kg/habitant
2021	22 kg/habitant
soit une augmentation de 5 % par rapport à 2019	

Indicateurs de suivi des bacs jaunes :

2019	43 kg/habitant
2020	45 kg/habitant
2021	47 kg/habitant
soit une augmentation de 9 % par rapport à 2019	

Indicateurs de suivi des bacs textiles :

2019	2kg/habitant
2020	2 kg/habitant
2021	1 kg/habitant
2022	1 kg/habitant
Très peu d'évolution	

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Cf focus sur le tri des déchets alimentaires page suivante :

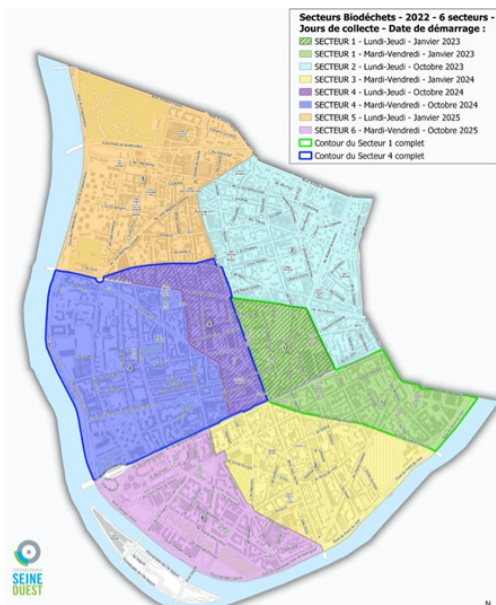
24. LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets (déchets alimentaires + autres déchets naturels biodégradables) au 1^{er} janvier 2024.

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de combustible par méthanisation, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Dès janvier 2023, notre territoire organise le déploiement progressif avec la mise en place d'un nouveau bac marron et deux jours de collectes pour celui-ci.



1 ^{ère} vague	Janvier 2023	secteur 1
2 ^{ème} vague	Octobre 2023	secteur 2
3 ^{ème} vague	Janvier 2024	secteur 3
4 ^{ème} vague	Octobre 2024	secteur 4
5 ^{ème} vague	Janvier 2025	secteur 5
6 ^{ème} vague	Octobre 2025	secteur 6

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont amenés vers une usine de méthanisation, ils sont alors transformés pour produire du biogaz, de l'électricité, de la chaleur, de l'engrais naturel ou du compost

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

- 30% des déchets collectés dans le bac gris sont des déchets alimentaires
- Une valorisation en biogaz et en compost
- Une économie de traitement pour la collectivité : le tarif de traitement pour les déchets alimentaires est de 19€ la tonne contre 103€ pour les ordures ménagères

AGIR POUR UN TERRITOIRE PROPRE ET DURABLE

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST BÊTE COMME CHOU.

UNE NOUVELLE COLLECTE BIENTÔT CHEZ VOUS !

Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires se fera progressivement sur le territoire de GPSO

SEINE OUEST

BOULOGNE-BILLANCOURT
CANTON
LEZ-LES-MOULINETS
MORVILLON
SEVRES
VAVRES
VAL DE BRÉCY

Pour plus d'informations sur la collecte et les horaires rendez-vous sur seineouest.fr 0200 10 10 21

Logo de la Région Île-de-France et du Département de la Seine-Saint-Denis.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



III. ENCOURAGER LA MOBILISATION DE TOUS

25. LA MAISON DE LA PLANÈTE POUR QUE CHACUN PUISSE RÉDUIRE DANS SON QUOTIDIEN, SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

La Maison de la planète accueille :

- Un guichet unique d'informations environnementales « Planète Info »
- Le low tech lab
- Une recyclerie sportive
- Un atelier de co-réparation de vélos
- Un espace de conférences
- Une cour végétalisée d'agriculture urbaine
- Une programmation d'ateliers pour tout public
- Un espace de collecte permanent (piles, bouchons, stylos, textile, petits électroménagers)
- Des expositions
- Des boîtes à livres et une grainothèque

✓ LES 7 GRANDS AXES DE LA PROGRAMMATION :

1. La santé, l'alimentation et les achats responsables
2. Les mobilités douces
3. La biodiversité et la végétalisation urbaine
4. Le tri et la réduction des déchets
5. L'eau
6. Les énergies et les matériaux
7. Le citoyen résilient et engagé face au dérèglement climatique



Les fresques 2022 : 214 participants dont 100 enfants



✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

- Prix de l'innovation urbaine 2022
- 17 000 visites dont 3 500 visites d'enfants des centres de loisirs, de collégiens et de lycéens
- 400 ateliers et conférences organisés depuis son ouverture
- 50 partenaires présents
- 6 tonnes de déchets évités grâce à l'économie circulaire et au recyclage

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



III. ENCOURAGER LA MOBILISATION DE TOUS



26. LES ÉCOLES LABELLISÉES E3D

Il s'agit d'une démarche globale de développement durable portée par le ministère de l'Éducation nationale qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, dans le cadre des enseignements et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).



E3D

Etablissement en Démarche de Développement Durable

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Au total, 9 établissements scolaires publics et privés sont labellisés au 1^{er} ou 2^e niveau.

Niveau 1 : première étape de la démarche : le projet est présenté aux différents acteurs, il est intégré au projet d'établissement, une démarche partenariale est engagée et diverses actions sont concrétisées.

- Maternelles Lazare Hoche, Belle Feuille, Point-du-Jour.
- Primaire Saint-Joseph du Parchamp
- Lycée Etienne-Jules Marey



Niveau 2 : la démarche est désormais solide et implique l'ensemble des piliers du développement durable. Les porteurs de projets sont formés, les partenariats sont consolidés, le nombre d'actions devient conséquent.

- Élémentaire Glacières
- Primaire des Sciences et de la Biodiversité
- Collèges Landowski
- Lycée Simone Veil



✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

	Niveau 1	Niveau 2
2019	1 école	0 école
2020	1 école	1 école
2021	4 écoles	2 écoles
2022	4 écoles / 1 lycée	2 écoles / 1 collège / 1 lycée

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Projets à l'étude pour une mise en œuvre en niveau 1 : écoles élémentaires Thiers et Castéja
Augmenter le nombre d'établissements scolaires voulant obtenir le niveau 2

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



27. LES TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS ET LE JARDIN GEORGETTE BŒUF



Le conseil communal des enfants (CCE) est une assemblée de 38 élèves élus parmi les classes de CM1 et de CM2, réparties sur les 14 écoles élémentaires publiques et les 5 écoles élémentaires privées de la Ville.

Les jeunes élus réfléchissent et échangent sur diverses thématiques en rapport avec le développement durable.

Au jardin Georgette Bœuf, les petits boulonnais ont la grande chance de bénéficier du précieux legs de la famille Bœuf, horticulteurs de métier, passionnés de nature, qui ont offert aux enfants de la ville, un petit coin de paradis de 235 m² donnant sur le passage Louis Lumière.

Ainsi, chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, une trentaine d'enfants participent à l'atelier nature du Jardin pédagogique Georgette Bœuf, pour y découvrir la permaculture, les végétaux, les sciences participatives et les animaux.

Classé refuge LPO depuis 2015, le lieu accueille de multiples espèces d'oiseaux et d'insectes.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

- Le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires ;
- La collecte des denrées alimentaires pour la Banque alimentaire ;
- Le tri du papier dans les écoles ;
- Le tri sélectif dans les cours de récréation ;
- Les circulations douces et le partage de l'espace urbain ;
- L'engagement pour une Ville plus verte et la sensibilisation des citoyens au respect des différents lieux, à leur propreté et à une cohabitation avec les animaux.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

En 2022 la charte ville amie des enfants a été renouvelée.

Le plan d'actions de la Ville s'articule autour de 4 engagements :

1. Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité, en considérant la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent.
2. Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité, en assurant un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés.
3. Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et les jeunes de son territoire, en accompagnant les parents et les jeunes faces aux défis de l'adolescence.
4. Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune, en participant à la consultation nationale des 6/18 ans.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



28. L'INITIATIVE CLIMATIQUE DE GREENLANDIA



Sur les traces du Commandant Jean-Baptiste Charcot qui conduisit huit missions scientifiques entre 1925 et 1936, dans le Scoresby Fjord au Groenland, à bord du « Pourquoi-pas ? », Greenlandia est une initiative climatique Boulonnaise, construite sur trois piliers d'actions pour replacer l'Homme au cœur de la thématique climatique :

1. Pilier pédagogique
2. Pilier scientifique
3. Pilier documentaire

Greenlandia observe, témoigne à travers des livres, des expositions photographiques, des documentaires, des reportages, développe des actions et programmes pédagogiques entre le Groenland et la France, soutient la recherche scientifique à travers ses partenariats pour comprendre comment ces populations autochtones s'adaptent dans ce contexte climatique plus extrême qu'ailleurs en arctique.

Par 70° Nord, sur la côte Est du Groenland, Ittoqqortoormiit est l'un des villages les plus isolés du monde. Situé à l'embouchure du Scoresby Fjord, il s'inscrit dans le plus grand système de fjords au monde. Cartographié entre 1925 et 1932 par le Commandant Charcot, le fjord et son village de 350 âmes actuellement, ont abrité une station de recherche française en 1932-1933.

Le témoignage des populations connectées à la Nature et en première ligne de phénomènes climatiques, vers les populations urbaines est l'une des clefs pour aborder cette crise planétaire.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

6 ateliers se sont tenus pour des périscolaires en primaire, soit 116 enfants qui ont pris la mesure de l'impact du réchauffement climatique au Groenland.

✓ PERSPECTIVES 2023 - 2024 :

La ville accompagne les collèges pour participer à ce projet avec **une classe ambassadrice** qui pourra correspondre durant 2 ans avec une classe du village d'Ittoqqortoormiit, échanger avec des scientifiques et des experts de terrain. Ceci permettra d'envisager, si c'est possible, de conclure **le projet par un voyage de la classe choisie au Groenland**, à Ittoqqortoormiit en 2024. **D'autres classes pilotes** auront accès au kit pédagogique.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



29. LE BUDGET PARTICIPATIF DES JEUNES

La ville a voté le 18 mars 2021, la création d'un budget participatif doté d'une enveloppe d'un million d'euros d'investissement et destiné aux projets répondant à un des 17 objectifs de développement durable par l'ONU, portés par des jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Conformément aux recommandations du CESEL (Conseil Economique Social Environnemental Local), les projets ont pour but d'améliorer la qualité de vie, d'imaginer la ville de demain, et ce, au bénéfice de tous les concitoyens.

En 2021, 46 projets présentés par 34 jeunes (dont 2 par des jeunes âgés de 15 ans) ont été déposés ; 8 ont été sélectionnés par vote des Boulonnais.

→ 3 projets réalisés :

1. Atelier de bricolage
2. Refuges pour oiseaux
3. Hôtels à insectes

→ 4 projets en cours de réalisation :

1. Boîtes à livres
2. Street-art mettant en avant l'image de la Ville
3. Mur de street-art
4. Décoration du City Stade El-Ouafi

→ 1 projet annulé

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Pour le budget participatif des Jeunes 2022, saison 2, 11 nouveaux projets ont été déclarés recevables.

1. Recharger un téléphone portable en pédalant
2. Marquages ludiques
3. Des fruitiers dans nos quartiers
4. Une mare pour les crapauds
5. Soutenir les coccinelles pour la biodiversité
6. Développer l'économie circulaire grâce à l'Upcycling et la seconde main
7. Tricot urbain
8. Mur peint
9. Parc de Street Workout/Parcours Fitness
10. Aire de jeux pour animaux
11. Installation de lettres géantes « Boulogne-Billancourt »

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Entre autres critères de sélection, ils doivent évidemment servir l'intérêt public et correspondre à un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU.

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Tous les Boulonnais sont invités à choisir parmi les 11 nouveaux projets déclarés recevables par le comité de validation. Les votes sur jeparticipe.boulognebillancourt.com, sont ouverts du 15 décembre 2022 au 28 février 2023.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



30. LA COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES CONSEILS DE QUARTIER

La Ville est découpée en 6 quartiers avec ses 156 conseillers de quartier, qui sont consultés sur toutes les questions liées à la vie de leur quartier :



- aménagements,
- environnement,
- commerces,
- animations,
- sécurité,
- transports en commun,
- etc...

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de créer 4 commissions dans chaque conseil de quartier dont une dédiée au Développement durable et aux Espaces verts.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

- 12 réunions de la commission Développement durable et Espaces verts, 2 par quartier, sont intervenues portant sur le déploiement de la Loi Lom et la requalification des lieux libérés par les emplacements de stationnement concernés.
- Approbation du 1^{er} verger en ville ouvert au public dans le Square du Point-du-Jour

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Le verger du Square du Point-du-Jour sera planté début 2023.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



31. LE SEMI-MARATHON DE BOULOGNE-BILLANCOURT, UN ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE

Cet évènement sportif d'envergure avec près de 10 000 inscrits et pour la première fois 8 160 coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée est conçu comme un évènement éco responsable avec un grand nombre de dispositifs pour la mise en place du tri et la sensibilisation des participants.

- Moquette lavable et réutilisable (1000 m2) mise en place au sein du village de remise des dossards
- Signalétique spécifique de tri des déchets très visible
- Présence d'éco-acteurs à chaque point de ravitaillement pour indiquer aux coureurs comment trier leurs déchets
- Bacs de collecte de biodéchets différenciés pour méthanisation
- Utilisation d'éco cup avec récupération et lavage écologique
- Circuit court pour les denrées alimentaires
- Réduction du gaspillage alimentaire avec Réducto et dons à la Banque alimentaire
- Mise en place de toilettes sèches



L'Eco box Recyclerie, Maison de la Planète, Boulogne-Billancourt Sport Développement, a permis de collecter **137kg de matériel sportif remis en circuit par l'économie circulaire.**

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Établir un bilan carbone de l'évènement pour identifier les principaux postes de gisement et agir dessus.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



32. LE DÉFI FAMILLE 2023 DE LA MAISON DE LA PLANÈTE



La Maison de la Planète, ancre la politique de la Ville de façon résolument durable.

Pour aller plus loin, la Ville de Boulogne-Billancourt organisera en 2023, un défi « Foyers En Transition Écologique » (FETE) pour appréhender **la complexité et l'interdépendance des enjeux environnementaux de notre époque de manière ludique et conviviale.**

L'objectif de ce défi est de mobiliser des foyers autour **d'objectifs communs de réduction des impacts environnementaux** (réduction de l'empreinte carbone, des déchets et du gaspillage)

Pour cette première édition 2023 de défi, **30 foyers seront sélectionnés et répartis en 3 équipes.** Les participants répartis en équipes bénéficieront d'ateliers, de retours d'expérience et de visites de terrains sur des thématiques diverses en lien avec la transition écologique.

✓ CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Septembre 2023 : inscriptions
- Octobre 2023 : lancement
- Pendant 6 mois (d'octobre 2023 à mars 2024) : les foyers bouloonnais inscrits pourront participer à 8 ateliers multithématiques gratuits (mobilités douces, alimentation durable, économies d'eau et d'énergie etc..)
- Avril 2024 : événement de clôture et remise de prix

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Quantité de déchets réduite, nombre de participants et leur rayonnement autour d'eux, nombre de nouveaux gestes, économies d'énergies et d'eau effectuées...seront mesurés

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



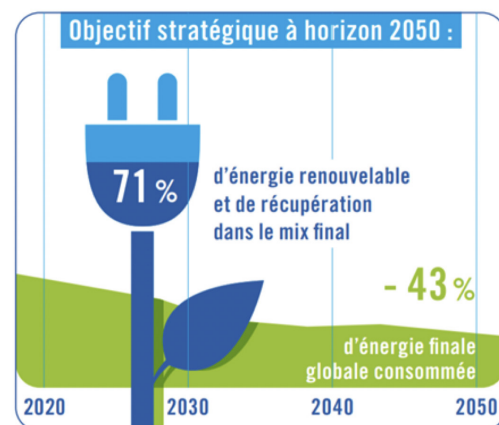
IV. RENFORCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

33. LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2020-2025 de Grand Paris Seine Ouest a pour objectif de répondre au défi climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques sur le territoire d'ici l'horizon 2030. Il répond à trois objectifs nationaux pour 2030 :

1. Réduire de 40% l'émission des gaz à effet de serre par rapport à 1990
2. Réduire de 20% les consommations énergétiques par rapport à 2012
3. Augmenter de 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale

Dans le cadre de l'axe 1 "Contribuer localement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre" de son PCAET, Grand Paris Seine Ouest prévoit de développer massivement la production d'énergie renouvelable sur son territoire.



Il s'agit de permettre au territoire d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs nationaux de l'Accord de Paris de 2015 et d'améliorer l'indépendance énergétique du territoire et plus largement de la région Île-de-France, où une majorité de l'énergie consommée est importée.

L'ambition du Schéma Directeur des Énergies, est de :

- Planifier la transition énergétique de GPSO
- Programmer le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur et de froid.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le schéma est construit en 3 grandes parties :

1. Un diagnostic des productions d'EnR&R (énergies renouvelables et de récupération) sur le territoire.
2. Une phase de scénarisation qui interrogera plusieurs scénarios de développement de telle ou telle filière afin de définir la stratégie à adopter.
3. Une déclinaison opérationnelle pour véritablement planifier le développement des EnR et des filières à privilégier, identification de foncier, outils de facilitation pour les porteurs de projet...

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

L'objectif est de multiplier par 4 la production annuelle d'EnR&R locale d'ici à 2030 par rapport à 2012. Cela revient à porter la part d'EnR&R à 25% de la consommation d'énergie finale du territoire, contre environ 4% aujourd'hui, en considérant que la consommation baisse dans le même temps.

Les indicateurs de suivi du plan d'actions sont en cours de définition mais pourront par exemple être le taux d'EnR des réseaux de chaleur urbain du territoire, ou encore le nombre de projets solaires photovoltaïques ayant été réalisés sur une année.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



34. FOCUS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dès 2008, la ville a engagé un vaste plan de rénovation de l'éclairage public dans le cadre d'un partenariat public privé de 108 M€ sur 20 ans.

Afin de diminuer la consommation d'énergie et de réduire la pollution lumineuse, l'éclairage public est modernisé lors des opérations d'aménagement structurantes.

L'éclairage public de la Ville représente 9 254 points lumineux dont 2 591 entièrement nouveaux et 52,5 kilomètres de câbles.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

En 2022, et avec trois ans d'avance, notre Ville figure parmi les plus sobres et les plus avancées des grandes villes en matière d'éclairage public totalement durable, avec 100% de notre parc en LED, un pilotage au point lumineux, des mesures ciblées, des gradations d'intensité libre.

Le plan de sobriété a réduit de moitié depuis le 15 novembre 2022 l'intensité utilisée :

- À partir du coucher du soleil, l'intensité est à 50% jusqu'à 22h30,
- 20% de 22h30 à 6h00,
- 50% après 6h00 jusqu'au lever du soleil

D'autres avantages, grâce à ces investissements, pourront voir le jour car les nouveaux candélabres seront susceptibles d'accueillir et de relayer de nouveaux services connectés (bornes de recharge, capteurs, sondes...) qui auront des effets vertueux au plan du développement durable.

Bilan des chantiers 2022 :

- Boulevard d'Auteuil : 87 points lumineux
- Rue Tourelle section Nord : 28 points lumineux
- Rue Joseph Bernard : 5 points lumineux
- Avenue Charles-de-Gaulle : 14 points lumineux
- Quai sous Pont Saint-Cloud : 20 points lumineux
- Pont d'Issy : 9 points lumineux
- Impasse Louis Lumière : 3 points lumineux
- Square Morizet : 3 points lumineux

✓ PERSPECTIVES 2023 :

- Rue du Port : 13 points lumineux
- Rue Yves Kermen : 24 points lumineux

Par ailleurs, un **Schéma de Cohérence d'Aménagement Lumière (SCAL)** est lancé pour tout le territoire de GPSO, afin de définir les besoins et les prescriptions à mettre en place en matière d'éclairage. Ce document cadre sera joint au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

- 100% en LED, totalement durable, la **consommation électrique est de 1,8 GWh et a baissé de 55% depuis 2008.**
- **L'économie financière pour la Ville est d'environ 200 000 € / an.**

L'ensemble de l'énergie électrique fournie dans le cadre du groupement de commande du syndicat SIPPAREC, qui accompagne, conseille et assiste les collectivités adhérentes dans les domaines des énergies et du numérique, sera d'origine verte « standard » :

- À compter du 1^{er} janvier 2022, pour les bâtiments et sites assimilés (Fontaines, arrosages...)
- À compter du 1^{er} janvier 2023 pour les installations d'éclairage public et de feux tricolores



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



35. FOCUS SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA GÉOTHERMIE

La géothermie est un trésor sous nos pieds. Elle permet d'exploiter l'énergie contenue dans le sol afin de fournir de la chaleur aussi bien que du froid

Il s'agit d'une source d'énergie inépuisable, pilotable et décarbonée. Elle améliore et préserve la qualité de l'air en ville en produisant une énergie abondante sans combustion.

La géothermie ne dépend pas des fluctuations de prix des énergies fossiles, elle est indépendante des contextes géopolitiques internationaux.

Depuis 2013, le Trapèze fait partie des 13 premiers titulaires du label ÉcoQuartier. La nature et l'eau sont partout visibles, notamment sur les 7 hectares du parc de Billancourt dédiés à la détente, à la promenade et aux activités sportives, sous lequel la Ville a déployé un réseau de chaleur et de froid innovant, permettant de **consommer 33 % de moins d'énergie que dans les autres quartiers.**

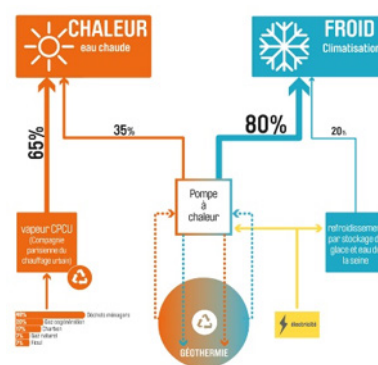


Encore amélioré en 2017, grâce à la mise en place de thermofrigopompes (pompes à chaleur) sous le parc de Billancourt, y est produit grâce à la géothermie :

- 80% de l'eau glacée
- 65% de l'eau chaude

Deux techniques et trois types de production existent pour produire du chaud et du froid pour toutes les infrastructures du quartier :

- 65 % de production de chaud à partir des échangeurs de la CPCU (vapeur issue de l'incinération des déchets ménagers)
- 35% de production chaud et froid à partir de :
 - La géothermie superficielle (60%)
 - Le stockage de glace sous la culée du pont de Sèvres produite par des groupes d'eau glacée (40%)

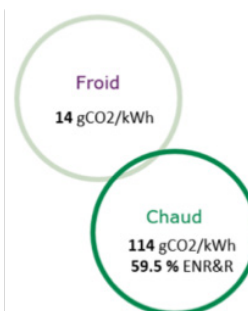


✓ CETTE ANNÉE 2022 :

En juin 2022, le périmètre géographique de la délégation réseau urbain de chaleur et de froid a été étendue pour permettre le raccordement de l'Hôpital Ambroise Paré et des EHPAD Les Abondances et du Rouvray au réseau, mais également d'intégrer les extensions du réseau sur les quartiers Sully-Gallieni et Parchamp – Albert Kahn.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

- Taux d'énergie renouvelable du réseau de chaleur : 60%
- Contenu carbone du réseau de chaleur : 114 g CO₂/kWh
- Contenu carbone du réseau de froid : 14 g CO₂/kWh



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



36. FOCUS SUR LE BIOGAZ

Le Biogaz est un gaz combustible issu de la fermentation de déchets organiques d'origine animale ou végétale. En absence d'oxygène, le biogaz est composé d'environ :

- 2/3 de méthane (CH₄)
- 1/3 de dioxyde de carbone (CO₂)



Il est notamment produit à Boulogne-Billancourt de façon expérimentale jusqu'ici par la collecte et la valorisation des biodéchets dans les écoles et sur les marchés :

Indicateurs de suivi nombre de tonnes valorisées pour la totalité des écoles de la Ville :	
	27,6 tonnes en 2019
	8,5 tonnes en 2020
	7,3 tonnes en 2021
	7,6 tonnes en 2022

Indicateurs de suivi nombre de tonnes valorisées pour les marchés :	
	28,3 tonnes en 2019
	51,7 tonnes en 2020
	42,3 tonnes en 2021
	2022 en cours

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 prévoit que chaque citoyen se voit proposer avant 2025, une solution de tri à la source de ses biodéchets afin de les valoriser par du compost et/ ou par méthanisation cf focus « tri des déchets alimentaires ».

✓ CETTE ANNÉE 2022 DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX :

Pour ses propres équipements, la Ville a également passé un marché d'exploitation « MTI GER » de neuf ans ayant permis depuis 2018, après des travaux de sobriété et de rénovation des installations techniques, de réduire de 17% la fourniture de combustibles et d'énergie. Aujourd'hui 100% des sites approvisionnés dans le cadre de ce marché sont fournis en gaz certifié biométhane et électricité verte produits en France.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Ce marché représente un coût moyen annuel de 3 M€ TTC dont 1,6 M€ pour la fourniture de l'énergie (gaz, électricité, réseau de chaleur et froid urbain).

Les travaux de rénovation et d'entretien des chaufferies ont permis de réduire de -17% la consommation depuis 2018.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



37. FOCUS SUR LA CHALEUR FATALE

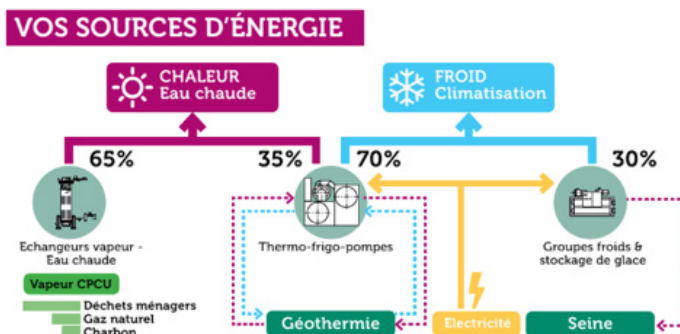
IDEX Seguin Rives de Seine Energies a l'avantage d'alimenter un réseau d'eau glacée ainsi qu'un réseau de chaleur. La base de ses productions d'énergie se fait ainsi à partir d'une production de froid dont la chaleur fatale est valorisée.

Chaque production présente ses avantages :

→ Centrale du Parc Est : production simultanée de chaud et de froid grâce à la ressource géothermale disponible sur le trapèze (8 puits de forage pompant à 24m de profondeur sont répartis sur la zone).

→ Sous-station alimentée par le réseau de chaleur de Paris qui permet de bénéficier d'une chaleur vertueuse (entre 40% et 50% proviennent de la combustion des ordures ménagères et une production biomasse a été mise en service en 2016), sans nécessiter de combustion sur le territoire de Boulogne-Billancourt.

→ Centrale Froid du Pont-de-Sèvres : le refroidissement de la production se fait sur eau (meilleure performance que sur air) tout en utilisant une ressource locale disponible : l'eau de la Seine. Cette centrale dispose de plus d'un stockage de glace qui permet d'optimiser les appels de puissance et les consommations électriques.



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Notre patinoire possède une installation de production de froid pour la fabrication et la mise en glace de sa piste de glisse dans un local dédié au sous-sol de la piscine.

En Juin 2022, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise INDDIGO, dans laquelle a été intégrée l'étude de la récupération de la chaleur fatale de la patinoire, pour le changement du système de production frigorifique de la piscine.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

→ 2,9 GWh/an de froid sont valorisés grâce à la récupération de chaleur fatale issue de la production de chaud de la centrale du Parc Est, entre 38% et 41% des besoins froid annuels du réseau.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



38. LE DÉCRET TERTIAIRE APPLIQUÉ AUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET LES CAPTEURS DE CO² DANS LES ÉCOLES

Le décret tertiaire engage les acteurs du secteur vers la sobriété énergétique qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.



Il porte sur les bâtiments **de plus de 1.000m², pour assurer le suivi de la réduction des consommations** par rapport à 2010, de :

→ - 40% en 2030 → - 50% en 2040 → - 60% en 2050

Une attestation annuelle des consommations avec la notation **Éco énergie tertiaire** qualifiera l'avancée dans la démarche de réduction de la consommation énergétique, d'un niveau de consommation énergétique annuelle insatisfaisant (feuille grise) à un niveau excellent (trois feuilles vertes).

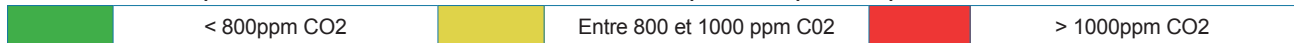


La Ville a installé **337 capteurs de CO² dans toutes ses écoles. Ces sondes mesurent également la température, l'humidité et les composés organiques.** Ils sont raccordés à notre supervision IDEX de gestion, de veille de la qualité de l'air et des températures. Cela permet d'évaluer le niveau de renouvellement de l'air et par conséquent de déterminer la fréquence d'aération nécessaire pour chaque local, et de l'adapter en fonction de sa configuration.

Ces sondes sont paramétrées pour répondre aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique, dans le cadre de la pandémie en vigueur, qui recommande de maintenir le taux de CO₂ **en dessous de 800ppm**. Ce niveau est plus bas que les 1000ppm du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Le CO₂ (du Dioxyde de Carbone) est un gaz expiré lors de la respiration ou issue d'une combustion. Le taux de CO₂ à l'extérieur est de 400ppm (ppm = part par million, soit millionième). Ce gaz n'est pas dangereux sauf à de très hautes concentrations. L'impact du CO₂ sur les fonctions cognitives est reconnu. Un niveau de 1000ppm de CO₂ (seuil RSD) correspond à une perte de plus de 30% des fonctions cognitives (10% à 800ppm).

Les sondes disposent d'un avertisseur lumineux temps réel qui indique les taux de CO₂ suivants :



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Schéma Directeur Énergie Décret Tertiaire :

La mission Schéma Directeur Énergie Décret Tertiaire a été lancée.

Cette mission se décline en trois phases :

- Phase 1 : analyse des consommations
- Phase 2 : diagnostic du patrimoine
- Phase 3 : construction d'un schéma directeur énergie

Pour cette année 2022, la phase 1 qui consiste en l'étude des consommations énergétiques du patrimoine, la définition des années de référence site à site et l'inscription sur la plateforme OPERAT a été réalisée.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Les consommations attendues sur le tertiaire sont de :

→ - 40% en 2030 → - 50% en 2040 → - 60% en 2050

À ce jour, nous avons déjà réalisé un gain de 24,5 % soit 4 899 MWh

Le gain restant à réaliser pour 2030 est 1 998 MWh et pour 2050 il est 4 900 MWh

✓ PERSPECTIVES 2023 :

La phase 2 « diagnostic du patrimoine » du Schéma Directeur Énergie Décret Tertiaire est prévue courant février 2023. Il est également prévu d'étendre les sondes CO₂ aux crèches dans le courant de l'année 2023

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



39. MIEUX INFORMER LES HABITANTS AVEC LE GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT : SEINE OUEST RÉNOV'

Mis en place au printemps 2021, le guichet unique de la rénovation a pour objectif de faciliter la prise en charge des demandes de conseil en rénovation de l'habitat et d'assurer une meilleure visibilité et lisibilité des aides à disposition des habitants du territoire.

En remplissant le formulaire dédié sur le site internet seineouest.fr ou en appelant le numéro d'appel gratuit de GPSO (0 800 10 10 21), les ménages sont rapidement contactés par le conseiller le plus à même de les renseigner et/ou de les accompagner en fonction de leur statut d'occupation (locataires/propriétaires), de leurs ressources, du type de travaux envisagés (amélioration énergétique/adaptation/remise aux normes) et du stade d'avancement du projet. Les habitants sont donc contactés en fonction de leurs besoins par des conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) GPSO Energie ou par des conseillers de l'Opération Habitat Qualité en charge de l'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG), dispositif opérationnel mis en place par l'intercommunalité afin d'inciter à la rénovation des logements.

En ce qui concerne les copropriétés, un premier conseil est délivré par l'ALEC. Une fois que les projets de travaux sont définis et après validation du comité technique de l'Opération Habitat Qualité, les copropriétés candidates sont suivies par un conseiller Habitat Qualité afin les accompagner sur les aspects financiers, administratifs et techniques du projet de rénovation énergétique, jusqu'à la livraison des travaux et le versement des aides publiques mobilisées.

Faciliter la réalisation des travaux via un accompagnement et la mise en place de financements dédiés : les opérations programmées d'amélioration de l'habitat



L'Opération Habitat Qualité (OHQ) pour une durée de 5 ans (2019-2024), prend la forme depuis septembre 2019 d'un PIG multicritères (Programme d'Intérêt Général), déployé à l'échelle des 8 communes de Grand Paris Seine Ouest. Ce dispositif est mis en œuvre avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). **Il s'agit à ce jour, de l'unique dispositif intercommunal de ce type dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris.**

Accélérer les rénovations énergétiques en copropriétés

GPSO s'est fixé l'objectif d'aider près de 2 343 logements d'ici septembre 2024. Parmi les 32 immeubles (2 343 logements) intégrés à l'Opération Habitat Qualité, on compte **9 copropriétés boulonnaises (soit 834 logements)**.

Cette intégration, permet aux copropriétaires de bénéficier gratuitement de l'accompagnement d'un opérateur (Urbanis), dont le coût est pris en charge par GPSO : présentation des aides lors des réunions des conseils syndicaux et des assemblées générales, conseils techniques, montage des

CLIQUEZ, RÉNOVEZ, ÉCONOMISEZ !

dossiers auprès des différents financeurs pour mobiliser des aides individuelles ou collectives, suivi des travaux et déblocage des aides publiques.

Lutter contre la précarité énergétique

Afin d'aider les propriétaires les plus modestes à réaliser des travaux de rénovation énergétique à l'intérieur de leur logement, GPSO accorde des aides spécifiques dès lors que le gain énergétique projeté est supérieur à 25%. Les conseillers Habitat Qualité mobilisent également pour le compte des ménages les aides publiques de droit commun auxquels ils sont éligibles afin de sécuriser les plans de financement.

Accompagner les propriétaires et locataires à mobilité réduite pour adapter leur logement

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 70 ans et des personnes atteintes d'un handicap, GPSO a mis en place dès 2010 une aide spécifique à l'adaptation des résidences principales. Cette aide couvre l'ensemble des travaux facilitant l'autonomie et les déplacements dans le domicile : installation d'une douche adaptée, de barres de maintien, de volets roulants...

L'aide se compose de la prise en charge d'une visite d'ergothérapie à domicile (dans la limite de 250€) et d'une subvention maximale de 3 000 €. L'accompagnement gratuit des ménages permet également de mobiliser l'ensemble des financements publics auxquels ils sont éligibles. Particularité de ces aides à l'adaptation : elles peuvent être mobilisées pour des locataires (y compris en logement social) lorsque les travaux sont à leurs charges et réalisés avec l'accord du bailleur.

Poursuivre la lutte contre l'habitat indigne et dégradé à l'échelle du logement

Dans un logement, certains désordres particulièrement graves peuvent constituer un risque pour la santé ou la sécurité des occupants (intoxication au monoxyde de carbone, installation électrique défaillante, saturnisme, absence de sanitaires...). La mise en œuvre de travaux de réhabilitation est alors indispensable, afin de permettre aux habitants l'accès à un logement digne et décent. GPSO intervient via l'accompagnement proposé par les conseillers Habitat Qualité et la mobilisation de subventions publiques permettant aux propriétaires de résoudre ces problématiques.

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)

GPSO a lancé un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) sur son territoire pour une durée de 3 ans (2021-2024). Mis en œuvre avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat, ce dispositif répond à un réel besoin d'intervention et d'accompagnement d'immeubles en proie à des difficultés de fonctionnement et de gestion.



Les volets d'actions sont :

- le repérage et ciblage des copropriétés présentant des signes de fragilité ;
- la définition d'une stratégie d'intervention à l'échelle de la copropriété avec la réalisation de diagnostics multicritères ;
- l'assistance et aide à la résolution des premières difficultés ;
- la sensibilisation et information auprès des copropriétés du territoire.

En plus de l'accompagnement proposé (sur les volets Fonctionnement, Technique et Social), le POPAC permet également de solliciter une aide financière pour les copropriétés en difficultés. En effet, GPSO attribue 3 types de subventions à ces copropriétés fragilisées : une aide à la réalisation de travaux urgents, une aide à la gestion et une aide à la réalisation d'études préalables.

Au-delà de l'accompagnement personnalisé et des aides financières, le dispositif a vocation à sensibiliser les copropriétaires du territoire aux règles de fonctionnement d'une copropriété. Deux formations ont eu lieu en 2022 et ont accueilli au total une trentaine de personnes. Les thématiques abordées étaient les suivantes :

- « Rénover en copropriété : les nouveautés de la loi Climat et Résilience » (le 23/06/2022 à la Maison de la Nature et de l'Arbre à Meudon)
- « Communiquer et mobiliser en copropriété : création d'outils » (le 20/10/2022 à la Maison de la Planète à Boulogne-Billancourt)

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

1539 demandes d'habitants enregistrées auprès de la plateforme internet du guichet unique dont **467 ménages boulonnais**. Parmi les demandes enregistrées de ménages boulonnais :

- 459 (98 %) concernaient la rénovation énergétique de l'habitat
- 4 (1 %) concernaient l'adaptation des logements à la perte de mobilité (vieillesse ou handicap)
- 4 (1 %) concernaient la remise aux normes de logements

Il convient de noter que la problématique de la rénovation énergétique de l'habitat est très largement représentée parmi les contacts du guichet unique Seine Ouest Renov', cela s'explique par le fait que la plupart des ménages en proie à d'autres problématiques (adaptation, décence du logement) sont orientés directement par des professionnels (CCAS, travailleurs sociaux, services Hygiène et Sécurité des villes...).

55 ménages boulonnais ont été **reçus en permanence** dont 25 par des conseillers Habitat Qualité et 30 par des conseillers de l'Alec GPSO Energie. Les permanences ont lieu à l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt ou à la Maison de la Planète.

Dans le cadre de l'**Opération Habitat Qualité** :

- 9 copropriétés boulonnaises sont actuellement accompagnées (834 logements)
- 2 copropriétés boulonnaises (242 logements) ont nouvellement été intégrées en 2022
- 4 copropriétés boulonnaises (337 logements) ont voté en 2022 des projets de travaux de rénovation d'un montant total de 7 863 169 €, travaux permettant un gain énergétique moyen projeté de 32 %.

Dans le cadre du **POPAC** :

- 6 copropriétés boulonnaises sont actuellement accompagnées (62 logements).

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Au total, **1 282 230 € d'aides publiques** (tous financeurs confondus) ont été attribuées en 2022 pour la **rénovation de 140 logements** à Boulogne-Billancourt dont 108 278 € de subventions territoriales :

- 68 000 € aux syndicats de copropriétaires pour la rénovation énergétique de 2 copropriétés (136 logements)
- 16 000 € à 9 ménages pour la rénovation énergétique de leur copropriété (dont 7 ménages aux ressources très modestes, 1 ménage modeste et 1 ménage intermédiaire)
- 1 416 € à 2 ménages pour la rénovation énergétique de leur logement
- 22 026 € à 10 ménages pour l'adaptation de leur logement
- 836 € à 1 ménage pour la remise aux normes de son logement

1 copropriété boulonnaise (90 logements) suivie dans le cadre de l'Opération Habitat Qualité a achevé son programme de travaux (d'un montant total de 1 757 260 €) avec un gain énergétique moyen de 59 % et la mobilisation de 340 674 € d'aides publiques dont 273 597 € de GPSO.

2 890 € de subventions territoriales ont été mobilisées dans le cadre du POPAC pour 2 copropriétés boulonnaises (23 logements).

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



40. « LA MALLETTE À ÉNERGIE POSITIVE » DE L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE

« La mallette à énergie positive » de GPSO énergie est un outil pour connaître les gestes et les installations simples à adopter pour limiter ses consommations d'eau et d'énergie.

Pour aider à en prendre conscience, GPSO énergie et la Maison de la Planète propose d'emprunter gratuitement pour une période de 3 semaines l'un de ses kits de suivi des consommations.

Ces kits composés d'un wattmètre, d'un débitmètre et d'un livret de suivi permettront de suivre les consommations d'eau et d'énergie jour après jour.

Pour emprunter un kit, renseignez-vous auprès d'un agent de la Maison de la Planète.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Les prêts de mallettes sont possibles depuis octobre 2022 à la **Maison de la Planète**.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS : La mallette permet de mesurer :

L'eau :

- Bol débitmètre : permet de connaître le volume d'eau écoulé par minute
- Mousseur 5 litres/minute : limite le débit du robinet à 5 Litres/Minute sans changer sa pression
- Régulateur de douche : réduit le débit de la douche à 10 litres par minute (contre 18 à 20 Litres par minute en moyenne)
- Sac chasse d'eau : baisse le volume d'eau de 2 litres, permet d'économiser 25% d'eau à chaque utilisation
- Sablier de douche : Pour ne jamais dépasser plus de 5 minutes sous la douche

L'électricité :

- Wattmètre : permet de mesurer la consommation d'énergie des appareils en fonctionnement et en veille
- Ampoule LED : consomme moins qu'une ampoule classique pour la même puissance d'éclairage (jusqu'à 85% d'économie d'énergie)
- Adaptateur : permet d'adapter l'ampoule LED à différents types de lampe
- Une multiprise à interrupteur : permet grâce à son interrupteur de couper tous les appareils branchés en même temps (coupe veille)

La température :

- Thermomètre-hygromètre : mesure la température et le taux d'humidité de la pièce dans laquelle il se trouve pour vérifier le confort thermique et la qualité de l'air
- Un thermomètre de surface : permet de mesurer la température des surfaces et des possibles zones de déperdition de chaleur



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



41. LE DISPOSITIF NATIONAL ECO WATT DANS NOTRE APPLI BB 92100

La ville de Boulogne-Billancourt est engagée au côté de RTE et de l'ADEME dans un partenariat EcoWatt pour une action citoyenne forte, qui doit permettre à chacun d'adopter une consommation d'énergie responsable.

Véritable météo de l'électricité, il qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible région par région. A chaque instant, des signaux clairs guident les citoyens pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation d'électricité :



Signal vert : signal par défaut. Le niveau de consommation en électricité est inférieur à la production disponible pour la journée et que nous disposons de marges suffisantes.

Signal orange : calculé en fonction des marges disponibles. Activé quand les réserves d'électricité disponibles sont faibles : la production est très proche du niveau de consommation attendu. Là, RTE active tous les leviers à sa disposition (baisse de la tension, effacements de la consommation des industriels, etc.) pour conserver des marges suffisantes. Si la consommation continuait à progresser, les marges pourraient ne plus être suffisantes et le signal rouge peut être activé.

Signal rouge : il n'y a pas assez d'électricité pour couvrir tous les besoins en France. RTE voit alors le niveau d'import possible.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

En cas de signal orange et rouge, durant les pics de consommation, principalement entre 08h-13h et 18h-20h, la Ville adaptera sa consommation grâce à la gestion centralisée.

En signant la charte d'engagement Ecowatt et en complément des actions de son plan de sobriété énergétique, la Ville s'engagera notamment à relayer ce dispositif via l'application mobile bb92100, qui compte aujourd'hui plus de 15000 abonnés.

Il s'agit aussi de prendre conscience des « éco-gestes » permettant de limiter sa consommation énergétique au sein d'un foyer.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Il est recommandé :

→ D'éteindre les appareils électriques en veille : cela permet de réduire jusqu'à 10% la facture d'énergie (hors chauffage). Une box allumée 24 h /24, par exemple, consomme autant d'énergie qu'un petit réfrigérateur.

→ D'installer des mousseurs sur les robinets et une douchette économe : cette dernière permet de consommer jusqu'à 75% d'eau en moins, et donc d'économiser de l'eau chaude et de l'électricité.

→ D'utiliser le programme éco des lave-linge et lave-vaisselle : cela réduit de 45% la consommation d'énergie utilisée pour chauffer l'eau.

→ D'entretenir les équipements (radiateurs, chaudière, chauffe-eau...) pour allonger leur durée de vie et garantir leur efficacité sans gaspillage d'énergie.



✓ PERSPECTIVES 2023 :

Aller au-delà des 10% de baisse de consommation d'énergie par rapport à 2019.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



42. LA CHARTE D'ENGAGEMENT CLIMAT ÉNERGIE DES ENTREPRISES

À destination de toutes les entreprises de la Ville, portée par GPSO, animée par Seine Ouest Entreprises et Emploi, elle a vocation à inciter les acteurs socio-économiques à s'engager dans la transition écologique.

✓ **CETTE ANNÉE 2022** : 3 niveaux d'engagement sont proposés :

Niveau bronze :

- Relayer les communications du territoire sur le développement durable auprès des employés
- Participer aux événements proposés par Seine Ouest Entreprises et Emploi
- Sensibiliser ses employés aux éco-gestes et aux enjeux du changement climatique en s'appuyant sur l'Agence Locale de l'Énergie et sur la Maison de la Planète

Niveau argent : satisfaire les engagements du niveau bronze et :

- Utiliser du matériel éco-responsable : pour le matériel informatique, pour les événements de l'entreprise, de manière générale, travailler sur sa politique d'achats
- Réduire ses déchets : en mettant en place un tri efficace au sein des bureaux et sur le terrain, en réduisant l'utilisation du plastique à usage unique, notamment sur les événements, en valorisant au mieux les déchets

Niveau or : satisfaire les engagements du niveau argent et :

- Transformer progressivement sa flotte de véhicules pour supprimer les véhicules thermiques. De manière générale, mettre en place un Plan de Déplacement Entreprises pour interroger les usages de ses salariés
- Réduire ses consommations d'énergie : suivre les consommations d'énergie de ses bâtiments, planifier des travaux de rénovation, de manière générale, interroger sa stratégie bâtiment en vue du décret tertiaire
- Mettre en place une stratégie zéro déchet sur l'ensemble de ses activités
- Évaluer sa stratégie climat avec des objectifs chiffrés à 2025 et 2030

✓ LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET CONSEILS PROPOSÉS DANS CE DISPOSITIF :

Avec l'ADEME :

- Dispositif Tremplin : finance des projets de transition écologique pour les PME
- Aide financière pour l'éco-conception : principalement pour les secteurs du numérique, de l'alimentation et de la mode
- Évaluer sa stratégie climat : programme ACT, cumulable avec le dispositif Tremplin

Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île de France :

- Programme Perf'Énergie
- Accompagnement à une démarche RSE
- Label ENVOL
- Accompagnement à la mise en place d'un Plan de Mobilité (Inter)Entreprise

Avec la CMA 92 :

- Dispositif Ecodéfis pour les artisans (engagement de l'artisan et sensibilisation des clients)
- Différentes propositions pour la gestion des déchets

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Signature des premières chartes d'Engagement pour le Plan Climat d'entreprises bouloonnaises ou implantées sur le territoire de GPSO à partir de mars 2023.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



V. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ PROPRE

43. LE DÉVELOPPEMENT DE TOUTES LES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

Aujourd'hui on compte sur Boulogne-Billancourt :
24,2 km de voirie en circulation apaisée (zones piétonnes, zones de rencontre, voies limitées à 30 km/h ou à 20 km/h)

D'importants travaux pour un montant de 4 498 181 € TTC ont été entrepris en 2021, pour réduire la vitesse des véhicules, favoriser la circulation des bus, sécuriser les cheminements piétons, créer des aménagements en faveur des cyclistes :



- Requalification de la rue Emile Duclaux – 484 181 € TTC,
- Requalification de la rue des Quatre Cheminées, de la place du Marché et de la rue Victor Griffuelhes dans le cadre du prolongement de la ligne de bus 42 – 2 023 000 € TTC,
- Rénovation de la rue Thiers entre la rue Marcel Dassault et la rue du Dôme – 360 000 € TTC,
- Rénovation de la rue de Paris entre l'avenue Victor Hugo et la rue de la Tourelle – 654 000 € TTC,
- Rénovation de la rue de Billancourt entre la rue de la Pyramide et la rue Carnot – 165 000 € TTC,
- Rénovation de la rue du Point du Jour entre la rue Thiers et la rue Danjou – 562 000 € TTC,
- Extension des doubles sens cyclables à toutes les voies éligibles – 250 000 € TTC.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

- Rénovation de la rue Marcel Loyau 248 700 € TTC
- Rénovation de la rue de Silly entre la rue Reinhardt et la rue Gallieni 270 000 € TTC
- Rénovation rue du Vieux Pont de Sèvres entre le boulevard Jean Jaurès et la rue des Quatre Cheminées 170 000 € TTC
- Rénovation rue du Belvédère – 490 000 € TTC
- Requalification rue Escudier entre le boulevard Jean Jaurès et la place des Écoles 668 704 € TTC.

GPSO encourage l'usage de véhicules électriques au travers diverses mesures, la tarification préférentielle, le réseau des bornes de recharge, l'autopartage en boucle.

44. LA TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE

Le stationnement préférentiel des résidents propriétaires d'un véhicule basse émission (Crit'Air « Électrique » : 100 % électrique ou hydrogène) bénéficient sur inscription préalable d'une remise de 50% sur les forfaits « Résident » classiques et de divers avantages sur voirie et en parcs de stationnement.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Indicateurs de suivi du stationnement préférentiel	
2019	132 boulonnais
2020	202 boulonnais
2021	275 boulonnais
2022	410 boulonnais
soit une évolution de 210% en 4 ans	

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



45. LES RECHARGES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Afin de répondre aux besoins grandissants, GPSO a fait appel au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (le SIGEIF) pour l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Les puissances et vitesses de charge sont diverses :

- **Normale à 7kW** – Ces stations correspondent aux anciennes stations Autolib remises en service début 2021. Selon les stations, elles peuvent accueillir 4 à 6 véhicules simultanément.
- **Accélérée à 22kW** – chaque borne peut accueillir deux véhicules simultanément.
- **Rapide à 24 ou 50 kW** – chaque borne peut accueillir deux véhicules simultanément.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le SDIRVE (schéma directeur infrastructures de recharge pour véhicules électriques) du Sigeif est lancé avec un réseau public de bornes électriques en développement exponentiel.

À Boulogne-Billancourt, 17 bornes de recharge sont disponibles à ce jour, avec 75 places correspondantes avec la possibilité de payer en ligne, sur smartphone et via un Pass Izivia.

Elles sont localisables sur la carte en ligne : <https://data.seineouest.fr/pages/recharge-electrique/>

Certains parkings publics sont également équipés :

- Parking Indigo Marché de Billancourt
- Parking Indigo Rives de Seine
- Parking Les Passages
- Parking Indigo Cours de l'Île Seguin
- Parking Rue de Sèvres (Stade Le Gallo)

Pour s'équiper à domicile :

Que ce soit en copropriété ou en habitat individuel, il existe des solutions techniques et des aides financières pour s'équiper de bornes de recharge. En copropriété, il existe un droit à la prise dès lors que l'immeuble dispose d'un parc de stationnement clos et couvert et qu'il est possible d'individualiser la facturation. Vous pouvez donc demander à installer une borne de recharge à vos frais sur votre emplacement. L'Agence Locale de l'Énergie vous renseigne sur les dispositifs d'aide financière.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

17 bornes et 75 places



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



46. L'AUTOPARTAGE

Roulez autrement sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest, avec les véhicules partagés, se déplacer devient pratique, économique et écologique.

Conformément aux dispositions induites par la loi d'orientation des Mobilités du 26 décembre 2019, les services d'autopartage en free-floating (c'est-à-dire avec des véhicules en libre accès et sans station d'attache) sont désormais régis par une convention d'occupation du domaine public ; sur Boulogne-Billancourt, les services sont les suivants :

Voitures électriques : deux opérateurs sont autorisés à déployer leurs services : Zity et Free2move ;

Scoters électriques : un opérateur est autorisé à déployer le service, Cityscoot. En moyenne, depuis le début de l'année 2021, entre 100 et 120 scooters sont disponibles à la location aux différentes heures de la journée.



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



47. LES TRANSPORTS SCOLAIRES

GPSO pilote un marché de transports en autocars qui permet d'assurer à la fois la desserte des circuits scolaires et les besoins de transports par autocar des Villes (sorties scolaires, centre de loisirs, évènements...)

- Depuis 2021, **les 4 autocars** effectuant les **circuits scolaires** du matin et soir sont 100% électriques.
- Ce choix a été opéré pour atteindre les objectifs du Plan Climat Energie Territorial de GPSO et par souci d'exemplarité.

48. LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES

Chaque année scolaire, la Ville et l'Inspection de l'Éducation nationale organisent des actions de sensibilisation dans le domaine de la Sécurité routière dans les écoles de la Ville, en collaboration avec la police municipale.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Au cours de l'année scolaire 2021/2022, **1250 élèves** ont été formés et ont obtenu leur Attestation de Première Éducation à la Route (APER).

Une session théorique est organisée sur une demi-journée à l'attention des élèves de CM1 dans le public et de CM2 dans le privé :

- Révision des principaux panneaux routiers concernant les piétons et les cyclistes.
- Questionnaire à remplir, suivi d'un film sur la sécurité en voiture ou en transport en commun, à pied ou en vélo.

Suivie d'une session de formation pratique d'une demi-journée également consistant en une mise en situation sur un parcours composé de divers panneaux et marquages au sol à effectuer en vélo ou en trottinette.

L'APER est intégrée dans le livret scolaire de l'élève, transmis au collège lors de l'entrée en 6ème.

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Poursuivre l'apprentissage du vélo pour une pratique sécurisée avec le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » pour les 1 200 enfants de CM2.



Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



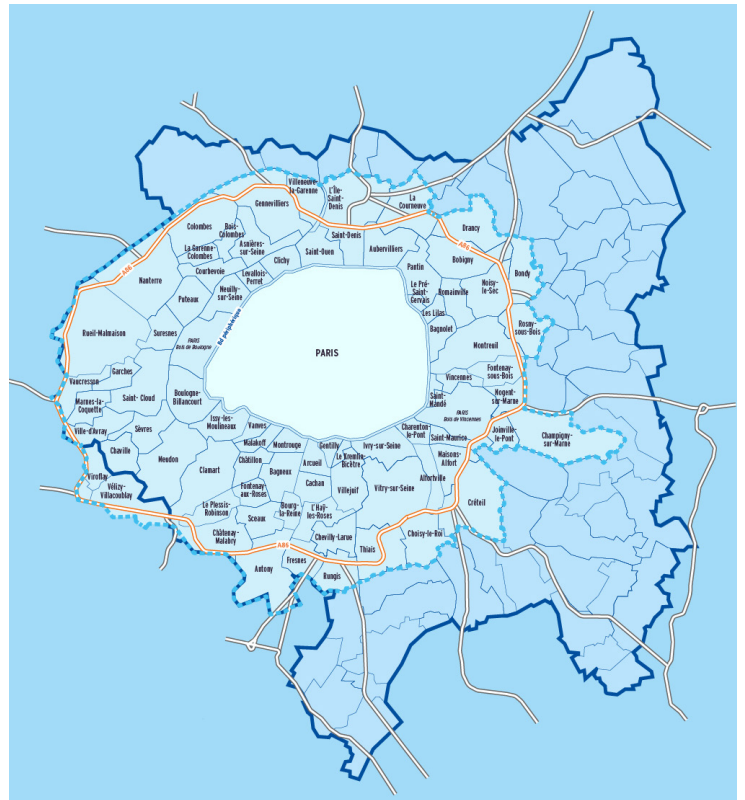
49. LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Les différentes étapes de la ZFE font partie des actions inscrites au Plan ClimatAir Energie Territorial de GPSO, visant à améliorer la qualité de l'air.

Les gains en émissions sont estimés jusqu'à :
 -8 % pour les NOx (oxydes d'azote),
 -4 % pour les particules PM10 (particules fines)
 -6 % pour les PM2.5.

La ZFE vise à accélérer le renouvellement du parc roulant avec des étapes progressives vers un parc entièrement « propre » programmé en 2030 et à encourager, quand cela est possible, les usagers de la voiture individuelle à utiliser les transports en commun.

Des aides au remplacement sont disponibles (prime à la conversion, bonus écologique, subventions de la MGP et de la Région IDF), allant jusqu'à 18.000€ pour l'achat d'un véhicule neuf et 13.000€ pour un véhicule d'occasion. L'accès à ces aides financières est facilité grâce au guichet unique (prime à la conversion) et le site d'information associé (jechangemavoiture.gouv.fr).



Au 1^{er} juin 2021, la seconde phase de la ZFE, votée par le Conseil de la MGP le 12 novembre 2018 est entrée en vigueur. Cette nouvelle étape interdit les véhicules non classés, Crit'Air 5 et Crit'Air 4, sur l'ensemble du périmètre de l'intra A86, A86 exclue, mais y compris le boulevard périphérique et les bois de Boulogne et de Vincennes à Paris, permettant d'arriver au même niveau d'interdiction que la ville de Paris (Crit'Air 5 et Crit'Air 4 déjà interdits depuis juillet 2019).

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le 1^{er} juillet 2022, le Conseil de la Métropole du Grand Paris a adopté une délibération reportant d'un an la prochaine étape de la Zone à Faibles Émissions : celle-ci interviendra le 1^{er} juillet 2023.

Les véhicules Crit'air 3 seront alors soumis à la restriction de circulation, rejoignant les véhicules non classés, Crit'air 5 et Crit'air 4 à l'intérieur du périmètre de l'A86 (A86 exclue).

Par ailleurs, la délibération conditionne la prochaine étape de la ZFE métropolitaine à la mise en place effective par l'État du prêt à taux zéro garanti et du contrôle sanction automatisé.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

En région parisienne, la source majeure de pollution de l'air est le transport (source : Airparif, 2019) :
 61% des émissions de NOx (en 2017) : le trafic routier est la principale source de pollution pour ce composé
 29% des émissions de PM 10 (en 2017)
 26% des émissions de PM 2,5 (en 2017)

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



50. LA LOGISTIQUE URBAINE

Le territoire de Grand Paris Seine Ouest s'est engagé pour favoriser une logistique urbaine plus durable.

En 2021, le territoire est terrain d'expérimentation pour un projet innovant soutenu par la Région Île-de-France qui vise à :

- Créer un outil de modélisation des flux de marchandises
- Pour ensuite organiser de manière efficiente la logistique urbaine.



La ville souhaite favoriser et sécuriser les nouvelles mobilités en construisant deux centres de logistique urbaine. Dans le cadre des travaux d'aménagement du Port Legrand, le quai à usage partagé permettra prochainement de mettre à disposition cette plateforme à toutes les entreprises qui souhaitent recourir au fleuve pour le transport ponctuel de marchandises.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



51. LA LIGNE 15 DU GRAND PARIS EXPRESS

Future station à Pont de Sèvres avec **ouverture fin 2025** de la ligne 15 du Grand Paris Express.

Réflexions en cours entre le département des Hauts-de-Seine, la Société du Grand Paris, Île-de-France Mobilités, la RATP, la ville, GPSO et la SPL pour aménager les espaces autour de la gare notamment au niveau du parvis face à la gare routière au pied des tours Citylights et sur les Berges de Seine au niveau du futur bâtiment Métal 57, ainsi que pour la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres qui fera l'objet d'un réaménagement.

Les correspondances entre bus et métro mais aussi les rabattements à pied et à vélo sont pris en compte dans les projets d'aménagement (cheminements piétons, pistes cyclables, stationnement vélos...)



52. LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC ET LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui on compte sur Boulogne-Billancourt : **24,2 km de voirie en circulation apaisée** (zones piétonnes, zones de rencontre, voies limitées à 30 km/h ou à 20 km/h)

L'espace public est l'ensemble des espaces de notre ville, destinés à l'usage de tous, habitants de Boulogne-Billancourt, salariés et visiteurs. Il peut s'agir d'espaces dédiés à la mobilité (trottoirs, rues...), à des fonctions économiques (espaces de livraison, terrasses de restaurant...) ou au cadre de vie (parcs et jardins, places...)

- Un territoire de 6,17 km²
- 73 km linéaires de voirie
- 146 km linéaires de trottoirs
- 41 ha d'espaces verts
- 33 parcs et jardins
- Plus de 9500 arbres
- 2,5 km de frontières avec Paris.

Une grande consultation citoyenne sur l'espace public est en cours, en vue d'échanger, de réfléchir ensemble et de définir les principales orientations pour Boulogne-Billancourt et ses habitants.

La Ville a lancé en 2022, ses États généraux de l'espace public. Ils sont placés sous l'égide du Conseil économique social et environnemental local (CESEL), présidé par Guy Sorman.

Les habitants, commerçants, artisans, étudiants, salariés ou visiteurs sont invités à participer, d'octobre 2022 à mars 2023, à cette grande consultation citoyenne. Un questionnaire a ainsi été boîté dans toutes les boîtes aux lettres, mis en ligne sur le site de la ville et l'application 92100 - et mis à disposition dans les principaux lieux d'accueil.

Trois « ateliers thématiques » sont également organisés :

1. Mardi 15 novembre 2022 (19h-21h) : « Espace public et développement économique »
2. Mercredi 7 décembre 2022 (19h-21h) : « Espace public et mobilité »
3. Jeudi 16 février 2023 (19h-21h) : « Espace public et cadre de vie »

Une réunion publique de restitution se tiendra à l'issue au printemps 2023.



✓ PERSPECTIVES 2023 :

Suite à la consultation citoyenne sur l'espace public d'octobre 2022 à mars 2023, dresser les perspectives d'évolution de l'espace public pour les années à venir.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



53. COMME À LA MAISON

En 2019, Boulogne-Billancourt a ouvert avec Seine Ouest Entreprise et Emploi, l'agence économique de l'emploi de GPSO, un lieu d'accueil des salariés à horaires discontinus.

Cet espace répond à la double question de l'éloignement domicile-travail et permet aux salariés d'éviter des déplacements inutiles.

Son accès et ses services sont gratuits et illimités pour les salariés à horaires discontinus intervenant sur la commune de Boulogne-Billancourt pour remplir des missions de services (aide à la personne, restauration, propreté...)

L'adhésion au service est financée par l'employeur.



✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

En 2022, on compte 2533 visites par 136 usagers réguliers.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



54. LE PLAN VÉLO 2020-2025

Le Plan vélo 2020-2025 s'inscrit dans le 3^{ème} axe du Plan Climat Air Énergie Territorial, consacré à l'amélioration de la qualité de l'air. Il est conçu en « 10 maillons d'une chaîne de vélo » :

- 1. Pacifier les rues et les rendre plus propices à l'usage du vélo :** - Créer des zones apaisées. - Créer des doubles sens cyclables.
- 2. Aménager un réseau vélo structurant pour mailler le territoire :** - Réaliser des aménagements attractifs, confortables et sécurisé sur des itinéraires continus. - Résorber les principales coupures urbaines et les points durs de circulation sur le réseau structurant.
- 3. Matérialiser des itinéraires vélo :** - Jalonner les itinéraires structurants et les principaux quartiers ou points de repère - Faciliter les déplacements.
- 4. Développer du stationnement vélo adapté aux usages :** - Dans l'espace public (arceaux, abris, box) - Dans les parkings en ouvrage. - Accompagner les bailleurs, les copropriétés et les entreprises dans la création de locaux vélos. - Intégrer le vélo dans les constructions neuves et dans les opérations d'aménagement.
- 5. Déployer les services de location de vélos** - Augmenter l'offre en vélo en libre-service vélib'. - Communiquer sur les services de location accessibles aux habitants. - Permettre l'arrivée de nouveaux services.
- 6. Lutter contre le vol de vélos :** - Diffuser les bonnes pratiques pour accrocher son vélo. - Accélérer le marquage Bicycode des vélos.
- 7. Faciliter l'entretien des vélos** - Déployer des stations d'outillage et des pompes à vélo. - Créer une maison du vélo avec atelier de réparation. - Organiser plusieurs fois par an des ateliers de diagnostic et/ou réparation ouverts au public. - Donner de la visibilité aux associations et vélocistes du territoire.
- 8. Informer et former à la pratique du vélo :** - Communiquer annuellement sur les modes actifs. - Organiser des ateliers « remise en selle » pour des publics spécifiques. - Mettre en place le dispositif « savoir rouler à vélo » dans toutes les écoles élémentaires du territoire. - Informer sur les aides disponibles pour l'achat de vélos.
- 9. Accroître la part du vélo dans l'activité économique.** - Contribuer au développement de la cyclo-logistique. - Accompagner les grands employeurs du territoire dans le développement de l'usage du vélo. - Développer par GPSO et la Ville, une administration exemplaire.
- 10. Prendre en compte les engins de déplacement personnels.** - Intégrer la question du stationnement et de la circulation des EPD dans les projets.



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Le Plan vélo 2020-2025 adopté à l'unanimité en conseil de territoire en juin 2022, avec une enveloppe de 15 M€ inscrite au budget de GPSO entre 2021 et 2025 afin de réaliser l'ensemble des actions.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Aujourd'hui Boulogne-Billancourt compte :

- 397 espaces de stationnement vélos (y compris des emplacements mixtes vélo-motos) qui représentent 3 522 emplacements,
- 13,9 km d'aménagements cyclables (pistes, bandes, couloirs bus ouverts aux vélos).

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



55. LES LOCATIONS DE VÉLO

Le système de vélos en libre-service est en progression continue depuis le déconfinement. Il permet au Boulonnais de se déplacer sur un périmètre élargi à la Métropole du Grand Paris en complémentarité avec les autres moyens de transports disponibles.

✓ VÉLIB' :

En 2018, GPSO, a renouvelé son engagement en faveur de l'écomobilité avec le déploiement progressif du nouveau service Vélib' qui compte 1402 stations de Velib' et près de 17 000 Vélib' en circulation sur la métropole. En 2022. Sur l'ensemble du périmètre de ce service, la flotte est composée à 40% de vélos à assistance électrique (Vélib bleu) et de 60% de vélos mécaniques (Vélib vert).



Fin 2022, 64 stations sont en service sur le territoire de GPSO dont 29 stations déployées sur la commune de Boulogne-Billancourt.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Entre 2021 et 2022, la fréquentation totale des Vélib' sur la commune de Boulogne-Billancourt a augmentée de plus de 22% passant de 1 106 000 à 1 358 000.

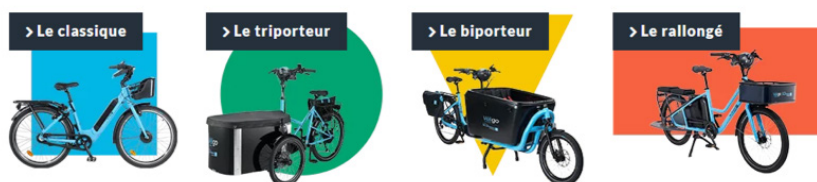
Concernant les abonnements longue durée (engagement 1 an minimum), la ville comptait en moyenne sur l'année près de 5 504 abonnés en 2021 contre 5 649 en 2022 soit une hausse de près de 3%.

Enfin, au sujet des souscriptions courtes durées, le service a connu une évolution d'offre durant l'été 2021 en proposant désormais un pass permettant de réaliser un trajet unique, un pass pour une durée de 3 jours en plus du pass 24h qui existait déjà. Ainsi, les souscriptions courtes durées sont passées de 1 260 en 2021 à 2 479 en 2022 ce qui correspond à une hausse de plus 97%.

Année	Nombre de stations	Fréquentation (prises+déposes)	Abonnements longue durée	Souscriptions courte durée
2020	28	936 000	5394	1528
2021	29	1 106 000	5504	1260
2022	29	1 358 000	5649	2479

✓ VÉLIGO :

6 mois pour tester le vélo électrique avant d'en acheter un. 4 modèles de vélo sont proposés :



À partir de 20€/mois / 40€ maximum pour un vélo électrique, 80€/mois pour un triporteur, l'abonnement inclut l'entretien et la réparation, ainsi que l'accès à l'application. S'inscrire sur : veligo-location.fr

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



56. L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO

Depuis le 1^{er} novembre 2021, les demandes de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) s'effectuent directement sur la plateforme de démarches en ligne d'Île-de-France Mobilités.



✓ CETTE ANNÉE 2022 :

La Région Île-de-France Mobilité devient l'interlocuteur unique pour toute demande de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.



Ainsi, les usagers n'auront plus besoin de déposer trois dossiers, auprès de GPSO puis la Ville puis de la Région Île-de-France. Le montant de l'aide allouée reste le même : 50% du prix d'achat du vélo à assistance électrique, dans la limite de 500€ (600€ pour un vélo cargo)

Pour faire la demande de subvention, il suffit d'accéder à la plateforme dédiée sur île-de-France mobilité.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Bouloonnais bénéficiaires d'une subvention pour l'achat d'un vélo électrique :										
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
23	35	48	90	121	62	Suspension dispositif	259	741	1212	2591

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



57. L'ATELIER DE CO RÉPARATION DE VÉLOS DE LA MAISON DE LA PLANÈTE

Cet atelier d'aide à l'auto-réparation permet d'apprendre à réparer et entretenir soit même son vélo au quotidien.

✓ DE NOUVEAUX HORAIRES POUR 2023 :

Les horaires de la Recyclerie sportive qui ont été revus en fonction de la fréquentation du site. L'atelier ouvrira désormais le jeudi soir.

Atelier de Co-Réparation :
 Jeudi : de 16h à 20h
 Samedi : de 14h à 18h



L'atelier de la Recyclerie est ouvert aux cotisants, afin d'apprendre à réparer soi-même son vélo.

Deux fois par semaine, les adhérents peuvent venir avec leur vélo et profiter des outils de l'atelier, de conseils et de pièces détachées d'occasion à petit prix pour entretenir ou faire des réparations.

L'atelier est aussi le théâtre d'animations, pour apprendre les bases de la réparation (réparer une chambre à air) ou en savoir plus sur le fonctionnement d'un vélo, grâce au vélo pédagogique : les différents éléments de ce vélo sont peints, pour montrer aux enfants les effets du pédalage, du freinage, du passage de vitesses...



Le reste du temps, des vélos provenant de dons et de récupération sont réparés par l'équipe de l'atelier, afin d'être mis en vente dans la boutique de la Recyclerie sportive.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

146 personnes ont pu venir réparer elles-mêmes leur vélo cette année.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



VI. POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION DURABLE ET INNOVANTE

58. LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

Le plan de sobriété énergétique de la Ville de Boulogne-Billancourt s'inscrit et s'intègre dans le plan d'efficacité énergétique et de transition écologique mené depuis 2008, en lien avec l'Établissement Public Grand Paris Seine Ouest qui porte des initiatives d'envergure mises en œuvre à travers le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2025.

En tant qu'administration, la Ville agit pour accompagner les agents au changement et aux enjeux de la transition écologique.

les Eco-gestes

JE PENSE À ÉTEINDRE LES LUMIÈRES EN SORTANT D'UNE PIÈCE

Éteindre la lumière en sortant d'une pièce permet de faire des économies d'énergie importantes lorsque cela devient un réflexe.



Maison Planète boulognebillancourt.com
BOULOGNE-BILLANCOURT

les Eco-gestes

J'UTILISE DES LED OU DES AMPOULES BASSE CONSOMMATION

Les LED consomment peu d'électricité et durent plus longtemps par rapport à une ampoule classique (jusqu'à 40 000 heures).



Maison Planète boulognebillancourt.com
BOULOGNE-BILLANCOURT

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Les mesures du plan de sobriété énergétique de notre Ville pour cet hiver ont été présentées aux agents de la collectivité.

Le plan d'efficacité énergétique porte sur 4 points.

1. La gradation optimisée de l'éclairage public
2. L'éclairage de nos locaux et équipements publics
3. La mise en chauffage différée et la limitation des températures
4. Les écogestes énergies

A titre d'information, 1% de la baisse de température c'est 7% de consommation en moins.

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Poursuivre la sensibilisation des agents de la Ville à la réduction des consommations énergétiques

→ La création et l'animation d'un **réseau de référents** parmi les agents de la Ville, va être mis en place **pour informer et sensibiliser aux écogestes**

→ Les **agents de maintenance ou techniciens** seront formés

→ Un **suivi du Plan Sobriété** de la Ville permettra d'inscrire cette approche dans la durée.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



59. L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU BUDGET PAR LA MÉTHODE I4CE

L'administration de la Ville a le souci constant de prendre en compte des enjeux climatiques, sociaux et économiques dans les projets qu'elle s'emploie à mettre en œuvre.

En cohérence avec cette volonté d'agir pour la transition écologique, une nouvelle étape a été franchie en 2022 par les directions de la Ville avec l'évaluation du budget principal selon son impact sur le climat (méthodologie I4CE).

L'instituteur for Climate Economics (I4CE) est un think-tank français spécialisé dans la finance verte. Il a lancé en septembre 2019 un projet sur l'évaluation climat du budget des collectivités, en partenariat avec cinq collectivités (Eurométropole de Strasbourg, ville et métropole européenne de Lille, ville de Paris, Grand Lyon), l'ADEME, EIT Climate-KIC, France Urbaine et l'association des maires de France. La Ville participe depuis 2021 aux groupes de travail de l'association France urbaine. Utilisée par quelques collectivités pionnières comme la ville de Boulogne-Billancourt, la méthode développée, désormais publique, répond à une seule question : est-ce que la dépense inscrite sur une ligne budgétaire va permettre de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre ? Si oui, dans quelle mesure ? L'analyse repose sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées comme très favorables, favorables, neutres ou défavorables pour le climat. Ses résultats permettent de mieux comprendre la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques afin d'éclairer les arbitrages budgétaires.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

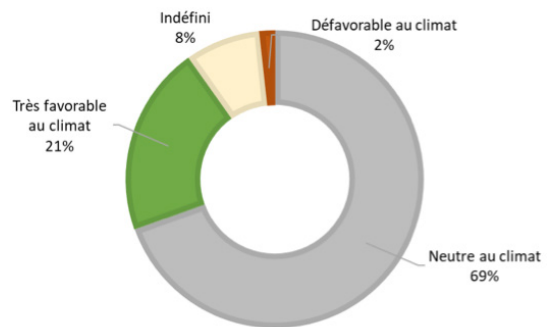
L'évaluation du budget principal 2022 de la Ville a été réalisée selon la méthode I4CE.

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement représentent 47,7 M€ au BP 2022 (hors opérations EPFIF).

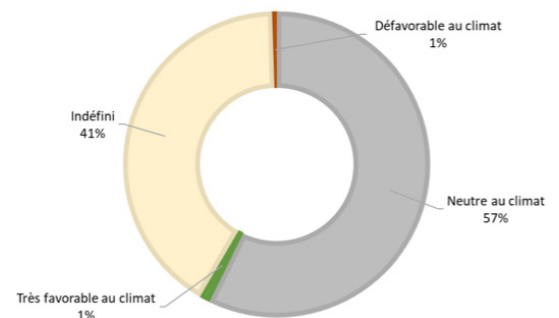
Les dépenses considérées comme **très favorables s'élèvent à 9,9 M€, soit 21%** du total des investissements. Les dépenses considérées comme **neutres s'élèvent à 33,1 M€, soit 69%**, les dépenses considérées comme **défavorables s'élèvent à 0,8 M€, soit 2%**, les dépenses dites **indéfinies s'élèvent à 3,9 M€, soit 8%**.



ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du BP 2022 de la Ville s'élèvent à 222,1 M€.

Les dépenses considérées comme **neutres s'élèvent à 127,1 M€, soit 57%**, les dépenses **indéfinies s'élèvent à 91,5 M€, soit 41%** et correspondent principalement à la masse salariale, les dépenses **très favorables s'élèvent à 2,5 M€, soit 1%** et concernent principalement la part végétarienne des repas en restauration scolaire, les achats de gaz renouvelable et le fonctionnement de la Maison de la Planète. Les dépenses considérées comme **défavorables s'élèvent à 1 M€, soit 1%** et regroupent les dépenses d'achat de carburants et de transports divers.



✓ PERSPECTIVES 2023 :

Poursuivre cette présentation avec la classification des dépenses budgétaires du BP 2023 selon leur impact environnemental. L'administration va continuer de prendre une part active aux travaux menés dans le cadre de l'association France urbaine en vue d'explorer d'autres cadres conceptuels et méthodologiques avec un spectre plus large que la comptabilité budgétaire.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



60. LE NUMÉRIQUE DURABLE

L'impact du numérique issu des usages et du matériel représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et 2,5 % de l'empreinte carbone nationale, part équivalente au secteur aérien. Si rien n'est fait pour en réduire l'impact, l'empreinte carbone du numérique pourrait croître de plus de 60 % d'ici à 2040.

La Ville a adopté depuis plusieurs années un mode d'utilisation responsable de l'outil informatique et du numérique par les agents des services municipaux et a mis en place un certain nombre de précautions :

Un usage responsable :

Des bonnes pratiques ont été adoptées, permettant une progression rapide et mesurable : Évaluation PIX de 178 agents, parcours de formation, limitation de l'usage des mails, optimisation du stockage de fichiers, sobriété dans la gestion et conservation des données, extinction automatique des postes informatiques ...

Une commande publique responsable :

Une politique générale des achats encadre le choix des matériels, des logiciels, des technologies utilisées ainsi que le rythme de renouvellement et la gestion des déchets induits qui ont des impacts forts sur l'empreinte environnementale de la collectivité.

Un renforcement de la sécurité informatique

Un plan d'action rigoureux est mis en œuvre pour protéger les systèmes informatiques.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

En termes de nouveaux services numériques la ville a mis en place l'application mobile Boulogne 92100, le guichet d'aide aux démarches numériques pour une ville plus facile, la plate-forme digitale Assolib pour la recherche d'activités ou de missions de bénévolat associatif, mais aussi la poursuite du développement de l'ensemble de son parc de logiciels métiers.

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Avec **assolib** Boulogne-Billancourt | **trouvez l'activité qui vous ressemble**



Le portail des activités associatives et municipales à Boulogne-Billancourt

assolib Boulogne-Billancourt | Application boulognebillancourt.com | bb 2020

✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

Indicateurs de suivi du parc informatique des agents communaux fin 2022			
	Unités	Durée d'amortissement	émission (tCO2e)
Ordinateurs fixes	1 627	5 ans	96
Smartphones	288	2 ans	10
Ordinateurs portables	386	5 ans	11
Imprimantes	448	5 ans	8
total	2 749	/	125

Indicateurs de suivi du parc informatique des écoles fin 2022			
	Unités	Durée d'amortissement	émission (tCO2e)
ENI (écran numérique interactif)	230	5 ans	23
Ordinateurs fixes	804	5 ans	27
Ordinateurs portables	263	5 ans	8
tablettes	863	2 ans	28
total	2 161	/	86

✓ PERSPECTIVES 2023 :

Pour aller plus loin, la ville met en œuvre début 2023 son **programme de travail préalable à la stratégie numérique responsable**.

Ce plan préalable comportera notamment :

- Un état des lieux recensant les acteurs concernés par cette stratégie ;
- Les mesures menées pour réduire l'empreinte environnementale du numérique
- En 2025, la **stratégie numérique responsable** fera l'objet d'un bilan annuel dans ce rapport sur la situation en matière de développement durable.

D'ores et déjà, un **grand Digital CleanUp day est prévu le vendredi 17 mars 2023** avec un challenge interne comportant un double enjeu collectif de limitation des stockages de données (notamment en communiquant sur les niveaux de consommation avant et après le challenge) et de limitation des mails (charte d'utilisation en cours).

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



61. LE DÉPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION

Le parc automobile représente près de 300tCO₂e et 3 % du bilan des émissions de gaz à effet de serre en 2019. Avec une consommation en 2022 de 72 545 litres de carburant, nous enregistrons une baisse de 2% depuis 2018, pour des émissions de gaz à effet de serre associées de 229tCO₂eq.

La Ville renouvelle progressivement son parc pour :

- Atteindre la plus faible émission de gaz à effet de serre
- Baisser sa consommation d'énergie fossile

Indicateur de suivi de la consommation de carburant		
année	litres	tCO ₂ eq
2018	74 000	234 tCO ₂ eq
2019	65 640	207 tCO ₂ eq
2020	52 852	167 tCO ₂ eq
2021	68 717	217 tCO ₂ eq
2022	72 545	229 tCO₂eq

Soit une baisse de 2% par rapport 2018

Facteur d'émission 3,16 kgCO₂eq/ltr

Les modes alternatifs à la voiture :

- ✓ La Ville participe à la prise en charge **des frais de transports en commun** de ses agents
- ✓ Après une **expérimentation en 2019 et 2020 de l'indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo**, elle propose désormais depuis le 1er janvier 2021, un dispositif plus complet et pérenne : **le forfait mobilités durables.**

Ce système permet le versement d'un forfait annuel afin d'encourager les agents de la collectivité à utiliser des modes de déplacement plus propres :

- Le vélo
- Le covoiturage



Indicateur de suivi de la consommation de carburant						
	Participation transports en commun		Indemnité kilométrique vélo		Forfait mobilité durable	
	Montant versé	Nb de bénéficiaires	Montant versé	Nb de bénéficiaires	Montant versé	Nb de bénéficiaires
2018	240 400€	766	- €	-	- €	-
2019	263 096€	763	1 271€	15	- €	-
2020	231 176€	671	4 050€	23	- €	-
2021	223 443€	663	- €	-	15 400€	77
2022	233 221€	676	- €	-	23 194€	118

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



62. LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAU DE LA VILLE DES FONTAINES ET SUPPRESSION DES BONBONNES EN PLASTIQUE

L'eau du SEDIF, 100 % fiable et bonne pour la santé. Pour garantir cette qualité de l'eau, **400 000 contrôles sont réalisés chaque année** sous l'autorité de l'Agence Régionale de Santé et le réseau du SEDIF est équipé de capteurs capables de délivrer en temps réel des informations sur la qualité de l'eau.



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

La Ville anticipe ainsi l'obligation de la loi EGALIM à l'horizon 2025, qui interdit les bonbonnes à eau.

✓ CETTE ANNÉE 2022 :

Dans le cadre d'une démarche écoresponsable et dans le respect de la loi anti-gaspillage, la Ville a procédé en juillet 2022, à l'installation en Mairie et dans certains bâtiments externalisés de 25 fontaines à eau réfrigérée et filtrée directement raccordées au réseau d'eau de la Ville, en remplacement des bonbonnes d'eau en plastique.

L'objectif est de réduire drastiquement l'usage du plastique, afin de préserver l'environnement.



avant / après



✓ CHIFFRES ET INDICATEURS D'IMPACTS :

En effet, en France, 60% des déchets plastiques sont des contenants. Or, une fontaine à eau fait économiser sur un cycle de vie environ 50.000 bouteilles en plastique.

Sur l'année 2021 de janvier à décembre nous avons consommé 3602 bonbonnes pour un montant de 14 804 euros et 6383 euros de location des machines. L'achat des fontaines et les travaux que cela a entraîné sera amorti en moins de trois ans.

Les Objectifs du Développement Durable de l'ONU correspondants :



